

ELU LE 12 DÉCEMBRE 2019

**Tebboune boucle
une année à la tête
de l'Etat**

P3

COVID-19

**Les prix des tests et
analyses de dépistage
du virus plafonnés**

P3

DROIT DE L'HOMME

**Le CNDH décerne
son prix annuel
à Ali Yahia Abdennour**

P24

APRÈS BAHREÏN ET LES EMIRATS ARABES UNIS

Le royaume du Maroc normalise ses relations avec Israël

- Polisario: La décision de Trump ne change pas le statut de la cause sahraouie
- La Russie condamne la décision américaine sur le Sahara Occidental
- Factions palestiniennes: Large condamnation de la normalisation marocaine avec l'entité israélienne
- Antonio Guterres: La position de l'Onu inchangée

P15



AADL

**Mise en demeure
de plusieurs
entreprises
de réalisation**

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a adressé des mises en demeure à plusieurs entreprises de réalisation à travers nombre de wilayas pour, notamment, des retards dans les délais et la qualité des travaux, a-t-on appris de l'Agence. Les mises en demeure, publiées par l'AADL sur sa page Facebook, concernent les entreprises chargées de la réalisation des projets de logements à Tizi Ouzou, El Tarf, Sétif et Constantine. A ce propos, l'Agence a adressé une seconde mise en demeure à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et des réseaux divers du projet de 1000 logements dans le pôle d'excellence à Tizi Ouzou. Il s'agit, précise la même source, de la société turque "Gurbag Insaat Muhendistik Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS", qui "ne s'est pas conformée aux exigences de la première mise en demeure publiée sur la presse nationale, le 18 novembre dernier".

P2

ENIE ET ENIEM

**Vers la mise en
œuvre d'un plan
de relance**

Un plan de relance pérenne concernant l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) sera discuté demain en présence des représentants de ces entreprises ainsi que ceux des établissements qui les financent, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham. Lors d'un point de presse en marge d'une réunion présidée par le ministre réunissant les opérateurs économiques nationaux publics et privés, M. Ferhat Ait Ali a fait savoir que son département ministériel organisera une réunion de travail ce dimanche, réunissant les responsables d'ENIEM et d'ENIE afin de discuter d'un plan de relance pérenne "et non un plan de relance d'urgence qui soit conjoncturel".

P2

Régions

TIZI-OUZOU

**La réfection du
réseau routier
avance à des taux
"variables"**

P8

MOSTAGANEM

**Démantèlement d'un
réseau international
de trafic de véhicules**

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

542 nouveaux cas et 11 décès

P3

OUVERTURE DE CAPITAL

**Seules concernées les entreprises
en difficulté**

P5

BORDJ BOU ARRERIDJ

**Condamnation de 4 personnes impliquées
dans une affaire de détournement de foncier**

P24

Sport

FOOT/ TOURNOI DE
L'UNAF (U20) ALGÉRIE

**Samy Faraj : " Nous
avons les moyens pour
atteindre notre objectif"**

P13



Brèves

ENIE ET ENIEM

Vers la mise en œuvre d'un plan de relance

Un plan de relance pérenne concernant l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) sera discuté demain en présence des représentants de ces entreprises ainsi que ceux des établissements qui les financent, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Lors d'un point de presse en marge d'une réunion présidée par le ministre réunissant les opérateurs économiques nationaux publics et privés, M. Ferhat Ait Ali a fait savoir que son département ministériel organisera une réunion de travail ce dimanche réunissant les responsables de l'ENIEM et d'ENIE afin de discuter d'un plan de relance pérenne "et non un plan de relance d'urgence qui soit conjoncturel".

Rappelant que l'ENIEM fait face à des problèmes structurels et de financement bancaires, le ministre a estimé nécessaire la mise en œuvre d'un plan de relance sur des bases solides. "Notre vision est que le secteur public doit bénéficier d'une relance et d'un financement mais sur des bases financières saines", a-t-il souligné.

R.N

TUNNEL DE DJEBEL

EL OUAHCH

Une étude de risque pour mieux gérer le chantier de réhabilitation

L'entreprise nationale Cosider, chargée de la réhabilitation du tunnel Djebel El Ouahch (Constantine), une partie de l'autoroute Est-ouest ayant subi un affaissement partiel en janvier 2014, a élaboré une étude de risque pour permettre une meilleure gestion de ce chantier présentant un danger pour les travailleurs, a-t-on appris jeudi, des responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA). L'opération de réhabilitation de cette partie de l'autoroute est-ouest, lancée en 2017 pour un délai de 24 mois, n'a pas été encore achevée pour multiples raisons en rapport notamment avec la complexité du relief causant de véritables dangers pour la main-d'œuvre, d'où l'importance, selon la même source, d'élaborer une étude de risque devant permettre de sécuriser et de soutenir le chantier. Faisant état d'un taux d'avancement des travaux ne dépassant pas les 15%, la même source a indiqué qu'un plan d'action "d'urgence" axé sur la sécurisation des lieux à travers des mesures de protection et d'intervention techniques vient d'être mis en place par l'entreprise Cosider à l'effet d'accélérer les travaux.

Une vaste opération de diagnostic des contraintes techniques et obstacles naturels soulevés sur le chantier a été réalisée donnant ainsi lieu à une série de mesures à adopter pour accélérer les travaux et éviter tout éventuel accident, a fait savoir la même source. Les travaux sur ce chantier seront menés selon un planning qui sera ultérieurement arrêté par les techniciens de Cosider devant prendre en considération les réserves et solutions proposées dans le cadre de l'étude de risque élaborée. Mettant l'accent sur l'importance de ce tunnel dans la "réhabilitation de l'autoroute Est-ouest", du point de vue gain de temps, la même source a indiqué qu'aucune date n'a été à ce jour arrêtée pour la réception de ce chantier qui devait être réceptionné en 2019, selon les délais contenus dans le marché de réalisation. Pour rappel, une déviation de 13 km avait été réalisée pour remédier à la fermeture de ce tunnel de 1 900 mètres.

R.N

AADL

Mise en demeure de plusieurs entreprises de réalisation

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a adressé des mises en demeure à plusieurs entreprises de réalisation à travers nombre de wilayas pour notamment, des retards dans les délais et la qualité des travaux, a-t-on appris de l'Agence.



Les mises en demeure, publiées par l'AADL sur sa page Facebook, concernent les entreprises chargées de la réalisation des projets de logements à Tizi Ouzou, El Tarf, Sétif et Constantine.

A ce propos, l'Agence a adressé une seconde mise en demeure à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et des réseaux divers du projet de 1000 logements dans le pôle d'excellence à Tizi Ouzou. Il s'agit, précise la même source, de la société turque "Gurbag Insaat Muhendislik Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS", qui "ne s'est pas conformée aux exigences de la première mise en demeure publiée sur la presse nationale, le 18 novembre dernier". La mise en demeure sanctionne "le retard accusé dans les travaux de réalisation et la non-conformité du plan d'exécution, en ce sens que l'entreprise en question a consommé trois mois des délais contractuels fixés à huit mois pour un taux de réalisation de 6% alors que le taux exigé est de 40%". L'Agence a fait état, dans ce sens, d'un abandon manifeste du chantier et un arrêt des travaux".

Dans la même journée, une deuxième mise en demeure a été adressée à l'entreprise chargée de la réalisation de 400 logements à Tinar dans la wilaya de Sétif. Il s'agit de la SARL ALTRACOM, chargée de l'étude et de la réalisation de 400 logements de type location-vente, dans le pôle urbain de Tinar, dans la commune d'Ouled Saber (Sétif).

La SARL ALTRACOM est mise en demeure pour plusieurs raisons, dont "le taux d'avancement des travaux de 39,60% pour 97,05% de consommation de délais, le retard cumulé dans la réalisation des travaux, la très faible cadence de réalisation dans le chantier et l'incapacité caractérisée de l'entrepreneur".

L'AADL avait adressé mercredi une première mise en demeure à l'entreprise "BTPH Guerroua Lamine" en charge de la réalisation des voiries et réseaux divers (VRD) du projet de 1.000 logements de type location-vente dans la commune d'El Tarf (wilaya d'El Tarf), (un seul lot). L'Agence a expliqué le recours à cette procédure par "la mauvaise qualité des travaux et le non-respect du calendrier des travaux, en plus de la lenteur, clairement délibérée, de l'entreprise de réalisation". Evoquant un manque manifeste de ressources humaines et financière sur le site, l'AADL cite également l'approche de la date de livraison prévue en décembre prochain pour les lots A, B, C, et D".

Par conséquent, elle a exigé de cette entreprise un renforcement en ressources humaines et matérielles, l'approvisionnement de tous les bâtiments en matériels nécessaires, la mise en place d'un calendrier de travaux en fonction de chaque lot et la mise sur pied d'une équipe technique chargée du suivi des travaux. Il s'agit également, pour l'entreprise de réalisation, de parachever les travaux des équipements (réservoirs et stations de transferts),

d'accélérer les travaux des lots (A et B) et d'entamer les travaux des lots (C et D), dont la livraison est prévue en décembre 2020. Par ailleurs, l'AADL a adressé une première mise en demeure le Groupe Bourouag Construction, chargé de l'étude et de la réalisation de 2000 logements AADL à El-Khroub (Constantine). La mise en demeure concerne le marché d'étude et réalisation de 200/1019 logements au site I Hemimim et 000/981 logements au niveau du site II Massinissa. Cette procédure intervient, selon l'agence, en raison du retard accusé dans le parachèvement des travaux et le non-respect des délais contractuels et de l'engagement de parachever les travaux en trois mois, affiché lors de la réunion du 8 octobre dernier sous la présidence du Directeur général de l'AADL. L'Agence a appelé le Groupe à parachever les travaux restants, à accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré au niveau du site 981/2000 logements, de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'installer trois chantiers distincts pour réaliser les VRD du site 981/2000 logements.

Un délai de huit jours a été accordé à ces entreprises afin d'appliquer ces instructions sous peine de prendre les mesures coercitives conformément aux conditions prévues dans les contrats, notamment la résiliation du marché à charge de l'entreprise de réalisation, en cas de non-exécution.

Synthèse : Ab N.

AUTOROUTE EST OUEST

Le dernier tronçon livré "le premier semestre 2021"

Le projet de finalisation du dernier tronçon, long de 84 km de l'autoroute Est-Ouest, entre la ville de Dréan (El Tarf) jusqu'aux frontières algéro-tunisienne sera livré "le premier semestre 2021", a indiqué jeudi, à l'APS, le directeur du projet, Djotni Benaïssa. S'étalant sur les communes de Dréan, Besbes, Sidi Kaci, Zerizer, Lac des oiseaux, Ain Assel, El Tarf et Khanguet Aoun, les travaux de construction de ce même projet seront livrés en "juin 2021", a précisé M. Djotni. Confiés à la société chinoise CITIC, les travaux

se poursuivent à un taux d'avancement de l'ordre de 80%, a-t-il assuré en évoquant, dans ce contexte, les différentes contraintes rencontrées sur le terrain. Citant les entraves relevées sur une section de 07 km de route, la même source a indiqué qu'elles ont trait principalement à la protection des canalisations d'alimentation en eau potable situées entre Bouteldja et El Tarf et au transfert de lignes électriques de haute tension, entre el Tarf et Ain Assel. La levée de ces contraintes est en cours, a ajouté la même source.

Evoquant l'impact de la pandémie du covid 19 qui a privé la société chinoise de 40% de ses effectifs, le même responsable a fait savoir qu'en dépit de la situation sanitaire liée à la propagation du coronavirus, les chantiers ont poursuivi leur activité en recourant à l'embauche de la main d'œuvre locale. Mobilisant un investissement public de 84 milliards de dinars, cette autoroute permettra, selon ce directeur, de faciliter aussi bien les échanges économiques entre l'Algérie et la Tunisie et la fluidité du trafic que de garantir

la sécurité des usagers de la route, auxquels il sera, en outre, possible de découvrir la biodiversité attractive à souhait de cette wilaya verte.

Pour rappel, lors de la réunion du gouvernement, tenue par visioconférence, mercredi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait donné des instructions pour "la finalisation, avant la fin de l'année 2021, du dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest avec la mise en service des stations de péages", selon un communiqué des services du Premier ministre.

R.N

Abdelmadjid Tebboune boucle une année à la tête de l'Etat

Aujourd'hui, 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune boucle une année à la tête de l'Etat. La démission de Abdelaziz Bouteflika le 14 avril 2019, suite au soulèvement populaire du 22 février, a ouvert le débat sur deux visions de sortie de crise.



La première, supportée par certains partis politiques et autres responsabilités issues de la société civile, porte sur l'instauration d'une période de transition durant laquelle une nouvelle constitution donnerait naissance à la deuxième république. La deuxième vision insiste sur l'importance de rester sous la coupe de la légitimité constitutionnelle et suivre ce que stipule la Constitution. Autrement dit : Organiser une élection présidentielle dans les délais impartis par la loi fondamentale. La première option, la Constituante, nous rappelle, à plus d'un titre, un antécédent : celui du Haut comité d'état. Ce choix adopte par « les décideurs » suite à la démission du président le défunt Chadli Benjedid. Force est de constater que cette formule, saugrenue, avait rajouté des problèmes plus qu'elle n'avait contribué à solutionner la crise. En revanche, la solution, à travers l'élection présidentielle, est parue la plus appropriée. C'était non seulement l'avis du commandement militaire, à sa tête feu le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, mais aussi une partie importante de la classe politique. Fatima Benabbou, spécialiste en droit constitutionnel, connue et entendue, fut de cet avis. Pour elle, rester dans le cadre légal de la Constitution nous évite des errements et des risques inutiles. C'est finalement, ce choix qui a été retenu, appuyé par le com-

mandement militaire dans le sens d'une continuité constitutionnelle, légale et légaliste... La présidentielle du 4 juillet 2019 n'a pas pu se tenir faute de candidatures, ce qui a amené le chef de l'Etat par intérim à l'époque, Abdelkader Bensalah, à lancer un dialogue en vue d'aboutir à l'organisation de l'élection présidentielle, d'où la mise en place d'une instance nationale pour la médiation et le dialogue. C'est ainsi que le corps électoral a été convoqué le 15 septembre pour l'organisation de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 qui a consacré le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune président de la République avec 58,13% des voix exprimées, devançant de loin les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,37% des voix), Ali Benflis (10,55%), Azeddine Mihoubi (7,28%) et Abdelaziz Belaid (6,67%). Ces résultats ont vu le « vieux » candidat Ali Benflis prendre sa retraite politique après trois malheureuses candidatures, l'islamiste Bengrina prendre du galon et regagner un pallier dans le premier cercle. Le « jeune » Mihoubi s'est vu contraint à seffacer et, rattrapé par la justice. Le dernier de la liste, Abdelaziz Belaid, déçu, ne perd pas espoir. Dans son programme électoral, le nouveau locataire d'El Mouradia a mis sur la table 54 engagements. Dans son premier discours à la nation, le chef de l'Etat s'était engagé à bâtir une économie forte, diversifiée, génératrice de richesses et créatrice d'em-

ploiés à même de renforcer la sécurité alimentaire du pays et de le mettre à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures appelé dans le même contexte tous les hommes d'affaires « patriotes honnêtes » et les gérants des entreprises économiques publiques et privées à investir en force dans l'ensemble des secteurs et dans toutes les régions du pays. Le premier grand chantier, sur lequel a fortement mis le président de la République, reste le projet de la Constitution. Après des mois de préparation, un référendum a été organisé le 1er novembre dernier. L'autorité du contrôle des élections a annoncé l'adoption de la nouvelle constitution par 66,80 % des voix, mais avec seulement un taux de participation ne dépassant pas 23%. Force est de constater que les temps ont été durs avec la nouvelle équipe au pouvoir. A peine installée que la pandémie du coronavirus a pointé du nez donnant un coup de frein à tout. Les prix du pétrole ont chuté dramatiquement. Le PIB dégringole. Le monde du travail est touché de plein fouet. Le président de la République, lui-même, a donné de sa santé en contractant sévèrement le virus. Son absence, depuis plus d'un mois, commence à se faire sentir. Le pays a besoin de savoir l'opinion du Président sur cette nouvelle constitution, et plus généralement sur la direction à prendre au milieu d'une situation tumultueuse.

Hamma Sadek

Brèves

COVID-19

Les prix des tests et analyses de dépistage du virus plafonnés

Les prix des scanners et des analyses médicales de dépistage du Coronavirus (Covid-19) ont été plafonnés, en vertu d'un accord conclu jeudi à Alger entre le ministère de la Santé, l'Association des radiologues privés et des représentants de 11 laboratoires médicaux du pays. Conformément à cet accord, le prix du test par scanner s'établira aux environs de 7.000 DA, les analyses PCR à 8800 DA, les analyses antigéniques à 3600 DA et les analyses sérologiques à 2200 DA. A cette occasion, le président de l'Association des radiologues privés, Boukhtouche Djamel, a précisé que le plafonnement des prix de dépistage du virus par scanner s'inscrit dans l'esprit de solidarité nationale en cette circonstance sanitaire difficile que traverse le pays. "Compte tenu des répercussions socioéconomiques de cette pandémie et de la grande importance que revêt le diagnostic par scanner, et à la demande du ministère de la Santé, la majorité des radiologues privés a décidé de réduire le prix de ce dépistage à 7.000 DA", indiquant que cette initiative "entrera en vigueur à partir de jeudi, et ce pour une durée de six mois, renouvelable selon la circonstance épidémiologique", a-t-il affirmé.

De son côté, le représentant des laboratoires d'analyses médicales, Dr. El Houari Khouri, a indiqué que ces laboratoires "ont consenti davantage d'efforts afin de plafonner les prix des tests de dépistage du virus et de les rendre accessibles à tous les citoyens", relevant la possibilité pour d'autres laboratoires de se joindre à cette initiative. Dans cette optique, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a salué cette initiative qui, dit-il, s'ajoute "aux efforts de l'Etat visant à faire face à cette pandémie". Il a, en outre, émis l'espoir de voir d'autres centres et laboratoires se joindre à cette initiative, notamment à la lumière des conditions difficiles dans lesquelles vivent certaines catégories sociales qui leur sont difficiles de faire ces analyses et contrôles médicaux.

R.N

ABDELAZIZ RAHABI (ANCIEN DIPLOMATE)

« L'Algérie a toujours été sous tension permanente »

L'ancien diplomate et ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, a relevé, jeudi à Alger, l'existence d'une stratégie de « tension permanente » développée par certains cercles proches du Maroc, visant à contraindre l'Algérie à « changer de priorités ». « Beaucoup de stratégies proches du Maroc développent cette stratégie de tension permanente », a-t-il déclaré sur LSA direct, soulignant que l'objectif escompté de cette « guerre d'usure » est d'obliger le pays à « changer de priorités ». Selon M. Rahabi, l'Algérie a toujours été sous tension permanente sur les questions internationales, notamment sur la question palestinienne. « On nous demande toujours de faire des concessions sur la question palestinienne. Nous ne l'avons pas fait », a-t-il affirmé, faisant savoir que « beaucoup de pays étrangers, y compris des pays amis, avaient demandé à l'Algérie en 1988 de reporter le Conseil national palestinien tenu à Alger parce qu'il y avait des menaces ». Évoquant l'intervention militaire du Maroc à El Guerguerat, l'ancien ministre a soutenu que le « Maroc jouit d'un soutien diplomatique direct et inconditionnel de la France au Conseil de sécurité de l'ONU », mais également, d'un soutien financier à l'effort de guerre des pays du Golfe. « Il a incontestablement joué la carte de la Palestine en se rapprochant de l'entité israélienne pour ne pas

aller jusqu'à normaliser avec lui parce qu'il y a probablement des résistances à l'intérieur », a-t-il ajouté. Interrogé sur l'absence de volonté chez le Maroc pour renouer le processus de négociations avec les Sahraouis, l'ancien diplomate a estimé que « le Maroc se sent puissant, à chaque fois que ses alliés pensent que l'Algérie est faible ». Il a rappelé, à ce titre, que le Maroc a décidé de suspendre sa participation aux travaux de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1995, lorsque l'Algérie vivait une situation sécuritaire très difficile. Affirmant que le conflit au Sahara occidental est « une question de décolonisation », M. Rahabi a rappelé que le Maroc a pris des engagements internationaux pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Il a relevé, à ce titre, la nécessité d'amener le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple sahraoui, regrettant l'absence d'envoyé spécial au Sahara occidental. Il a plaidé, en outre, pour l'établissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme comme préconisé par l'Al-gérie. Il a estimé, à ce titre, que la question du Sahara occidental « n'empêche pas le Maghreb de se construire ». Il a affirmé, dans ce contexte, que les déclara-

tions de l'ancien chef d'Etat tunisien, Moncef Merzouki, sur le Sahara occidental sont « tout à fait scandaleuses ». Ce dernier ne reconnaît pas aux Sahraouis le droit d'avoir un Etat sous prétexte qu'ils ne sont que 200.000.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Abordant la dernière résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, l'ancien diplomate a affirmé que « la question des droits humains est traitée de manière sélective par l'Occident ». Sur un autre plan, M. Rahabi a pointé du doigt « l'égoïsme » de l'UE qui a consacré moins de 3% de ses investissements à l'étranger pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, regrettant que l'Algérie soit perçue par les pays européens comme « un marché, un fournisseur sûr de matières premières et un bouclier contre la migration clandestine et le terrorisme ». Il a dénoncé, en outre, le paiement des rançons aux terroristes dans la région du Sahel, jugeant cette approche occidentale « paradoxale ». Par ailleurs, l'ancien ministre a annoncé le lancement d'une ou deux initiatives politiques destinées à « relancer la vie politique » et « à sortir de l'état de léthargie » dès le retour du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au pays.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

542 nouveau cas et 11 décès

Cinq cent quarante-deux (542) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 455 guérisons et 11 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, jeudi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 91 121 dont 565 nouveaux cas, celui des décès à 2 575 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 59 590, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un tournant dans l'Histoire d'un peuple

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont été un véritable tournant dans la lutte pour la libération de l'Algérie, rendant la voix du peuple plus audible au niveau international et invalidant définitivement les thèses des défenseurs d'une Algérie française.

Cet événement historique, qui a marqué la mémoire des hommes, s'est déroulé dans un contexte particulier, à quelques jours seulement de la date à laquelle l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) devait étudier la question algérienne, une séance programmée pour le 19 du même mois. Le chef de l'Etat français, le général Charles de Gaulle prévoyait une visite en Algérie qui devait s'étaler du 9 au 12 décembre, au moment où les organisations extrémistes françaises, appuyées par des unités de l'armée, projetaient d'organiser des manifestations en faveur d'une "Algérie française".

Un message qui devait être adressé principalement au général de Gaulle qui, persuadé de l'inévitable victoire de la révolution algérienne, parlait désormais de paix des braves et de réformes.

Le 9 décembre, à Ain Témouchent, première escale du général, des extrémistes européens organisent une manifestation pour exprimer leur rejet de toute initiative visant à améliorer les conditions de vie des Algériens.

Mais ils sont surpris en voyant des manifestants algériens occuper la rue criant leur ras-le-bol et exigeant l'indépendance du pays. "Algérie algérienne" et "Algérie musulmane" sont les principaux slogans répétés par les manifestants algériens. Le lendemain, à Alger, du côté de la rue d'Isly, future rue Larbi Benmehdi, des affrontements opposaient des Algériens habitant les quartiers pauvres de la ville et des Européens.

Ce n'était, en réalité, que le premier d'une série d'affrontements à venir. En fin d'après-midi, sous une pluie battante, des milliers de personnes, drapeaux algériens en main font vibrer la rue Mohamed Belouizad (ex-rue Belcourt). Quelques chose d'inattendu était en train de se produire sous les yeux des colons et des forces de sécurité coloniales. Personne n'ignorait la soif de liberté du peuple algérien mais on n'avait visiblement pas encore pris la mesure de sa détermination.

Pris de panique, colons, gendarmes et militaires tentent de s'organiser pour faire face à ce soulèvement populaire qui allait redonner un nouveau souffle à la révolution. Pendant la durée des manifestations, les colons n'hésitent pas à utiliser leurs armes, appuyés, notamment, par les parachutistes du 18^{ème} régiment.

A Belouizad, dès l'arrivée des premiers manifestants, deux hommes et un enfant sont tués par les balles d'un colon perché sur un immeuble. D'autres victimes suivront. Drapeaux algériens brandis bien haut, les manifestants poursuivent leur marche encouragés par les joyeux stridents des femmes. Ils marquent le pas en voyant plus bas, dans la rue, une armée de casques bleus luisant sous la pluie.

Des centaines de gendarmes venaient de leur barrer la route. Mais l'on s'aperçoit très vite que la foule nombreuse qui occupe la rue n'était en fait que l'avant-garde d'une véritable armée de manifestants. Bientôt, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants défer-



lent depuis le quartier Salembier (El Madania) sur les hauteurs d'Alger. Les gendarmes, qui redoutent de perdre le terrain, appellent des renforts et ce sont des militaires lourdement armés et renforcés par des véhicules blindés qui viennent à la rescousse.

La confusion qui suivra ce face-à-face sera totale. Des coups de feu sont tirés, des incendies déclenchés et des colonnes de fumée s'élèvent au-dessus de la ville où le son des sirènes des ambulances et des pompiers était incessant. Le 11 décembre, au matin, la pluie tombe toujours. La nuit a été longue et, du côté français, on espérait que la volonté populaire fléchisse. Mais c'est tout le contraire qui allait se produire. A la Casbah, des milliers de personnes occupent la rue. Les gendarmes tentent de les contenir en bloquant les accès de la vieille cité. Ils sont bientôt rejoints par les parachutistes qui prennent position derrière eux.

A Belouizad et à El Madania, les manifestations se poursuivent. A Bab El Oued, de violents affrontements éclatent entre Algériens et Européens. Ces derniers tirent à vue. Bientôt d'autres affrontements tout aussi violents éclatent dans d'autres quartiers de la ville. Les militaires et les colons tirent sans hésiter visant la tête et la poitrine. Un véritable carnage se produit. Mais les tireurs sont surpris par la détermination

des Algériens qui n'abandonnent pas, hurlant leur colère rendant coup pour coup lorsqu'ils le pouvaient, défilant la mort et rompant définitivement avec la peur.

Une victoire retentissante

Colons, gendarmes et parachutistes renforcés par des soldats venus de différentes régions du pays ne semblent pas comprendre ce qui se déroulait sous leurs yeux. Ailleurs dans le monde, l'Algérie capte l'attention. On s'interroge, effaré ou simplement gêné par ce qui était en train de se passer dans les rues algériennes. Ce n'était plus uniquement une guerre contre une puissance coloniale à laquelle on était témoin, mais une lutte contre des criminels de guerre. Très rapidement d'autres villes du pays débordent. A Bida, Oran, Chlef, Annaba, Constantine et ailleurs, la foule sort, défie l'armée coloniale exige la liberté. Les manifestations durent une semaine et comme à Alger, des manifestants sont tués. Selon les rapports d'autopsie de l'époque, la plupart des victimes sont tuées par des balles de revolver, ceux des colons. A l'époque, les autorités françaises estiment le nombre de morts à 120, dont 112 Algériens. Aujourd'hui, ces chiffres sont contestés.

On parle à présent d'au moins 200 morts du côté algérien. Les cris des Algériens appelant à l'indépendance et leurs slogans favorables à une Algérie indépendante ont résonné jusqu'à l'intérieur du siège de l'Organisation des Nations unies dont les membres ont définitivement compris de quel côté se tenait le peuple. Le 19 décembre 1960, comme prévu, l'Assemblée générale de l'ONU vote la résolution 1573 reconnaissant au peuple algérien son droit "à la libre détermination et à l'indépendance".

Un triomphe pour les Algériens qui, depuis le début de la guerre de libération, avaient payé le prix fort au maquis comme dans les villes. A partir de cette date, des pays membres de l'ONU y ont vu plus clair dans la question algérienne. La détermination du peuple algérien avait forcé le respect et sa ténacité avait ouvert la voie à ses représentants pour être plus audibles auprès des nations. Des hommes comme M'hamed Yazid, Lamine Debaghine, Mohamed-Seddik Benyahia et bien d'autres, qui avaient pour charge de faire entendre la voix du peuple algérien à l'étranger, ont réalisé des avancées considérables précisément grâce aux manifestations du 11 décembre 1960. Des manifestations qui ont changé le cours de l'histoire.

APS

MATHIEU RIGOUSTE (SOCIOLOGUE FRANÇAIS)

La France et l'Onu contraintes à reconnaître le droit du peuple algérien

Les manifestations populaires du 11 décembre 1960, qui ont éclaté dans plusieurs villes d'Algérie, ont contraint la France coloniale et les Nations unies à reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple algérien, lui permettant ainsi d'arracher l'indépendance en 1962, a affirmé jeudi à l'APS le sociologue français, Mathieu Rigouste. "Le soulèvement général des classes populaires algériennes en décembre 1960, pendant près de trois semaines à travers toutes les villes du pays, a forcé le général De Gaulle et l'Etat français à abandonner le projet néocolonial de «troisième voie» nommé «Algérie algérienne», a indiqué l'essayiste et chercheur indépendant en sciences sociales. Ce soulèvement, qui «a aussi mis à terre le projet de putsch militaire de l'extrême-droite coloniale», a enfin démontré devant l'ONU et les observateurs internationaux "le soutien massif" du peuple algérien à l'indépendance et à l'autodétermination. Dans une enquête sur les manifestations populaires du 11 décembre 1960 qu'il a indiqué avoir réalisé en 7 ans aboutissant à un livre, un site (unseulherolepeuple.org) et un film, tous ayant pour titre : "Un Seul

Héros le peuple", le chercheur a expliqué qu'après la "bataille d'Alger" en 1957, la France "prétendait avoir anéanti toute opposition en Algérie. Mais le dimanche 11 décembre 1960 et les jours suivants, de vastes manifestations populaires sont organisées par les Algériens pour arracher leur indépendance", indiquant que "cet épisode historique capital reste méconnu". Il a rappelé que le 11 décembre 1960, trois ans après la bataille d'Alger, "de gigantesques manifestations du peuple algérien ont débordé la répression militaire française et changé le cours de la révolution algérienne", relevant qu'"avec souvent des anciens, et en première ligne des femmes et des enfants, venus par milliers des bidonvilles et des quartiers ségrégués, le peuple algérien surgit au cœur des villes coloniales, drapeaux, banderoles et corps en avant". S'ensuivit alors une "répression, comme d'habitude, terrible", qui "na cependant pas réussi" à réduire les manifestations. Il a rappelé que ces manifestations coïncidaient avec la visite en Algérie, du 9 au 12 décembre 1960, du général de Gaulle qui avait prévu de "promouvoir son projet néocolonial de «troisième voie»". Calqué sur

les modèles imposés dans les anciennes colonies françaises, ce projet consistait à placer au pouvoir une classe dirigeante inféodée à l'Etat français et chargée de mettre en œuvre une nouvelle forme de vassalisation économique", a-t-il expliqué.

L'indépendance arrachée par le peuple

Le sociologue a fait observer que "les fractions dominantes de l'armée française maintiennent que l'Etat s'est fait submerger parce qu'il n'aurait pas laissé l'armée s'engager dans la contre-insurrection". Or, a-t-il affirmé, "presque partout, les troupes ont été déployées et avec l'accord des autorités politiques, elles ont tiré, tué, raflé et torturé". "Les méthodes de guerre policière n'ont pas été empêchées par l'Etat gaulliste, mais débordées par le peuple algérien", a-t-il indiqué, rappelant que les autorités françaises reconnaissent alors officiellement "120 morts, dont 112 Algériens et des centaines de blessés". Il a déploré que des dizaines d'Algériens, dont des adolescents, ont été arrêtés, in-

terrogés et, pour certains, disparu dans les jours et les semaines qui ont suivi. "Après les soulèvements, l'état militaire est desserré dans les montagnes, Charles de Gaulle ordonne l'arrêt des exécutions, abandonne le projet de «troisième voie» et doit se résoudre à négocier avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le 19 décembre, l'Assemblée générale des Nations unies vote la résolution 1573 (XV) reconnaissant au peuple algérien son droit «à la libre détermination et à l'indépendance», a-t-il rappelé. M. Rigouste a noté que les manifestations de décembre 1960 "s'inscrivent dans la longue histoire des résistances populaires face à la colonisation française et sont l'aboutissement de 130 années de résistances individuelles et collectives, mais aussi le fruit de l'appropriation de savoirs pratiques et théoriques au contact du mouvement révolutionnaire tout au long de la guerre de libération". Sur la question de la déclassification totale des archives de la période coloniale détenues par la France, le sociologue a indiqué que "le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a annoncé l'ouver-

ture des archives et la facilitation de l'accès, mais, dans la réalité, il a rendu quasiment impossible l'accès à un grand nombre de sources dont certaines étaient déjà consultables". "Toute sa politique mémorielle et sa mise en scène d'une «rupture» avec la francophonie semble constituer une tactique de légitimation pour une politique néocoloniale en Algérie et pour la défense des intérêts impérialistes occidentaux en Afrique", a-t-il affirmé. Enfin, M. Rigouste a annoncé la diffusion en exclusivité mondiale du 10 au 15 décembre 2020, de son film "Un Seul Héros Le Peuple" sur le site unseulherolepeuple.org. "Un seul héros le peuple" raconte l'histoire d'un soulèvement populaire victorieux. En 1960, face à une répression militarisée, les classes populaires algériennes, avec parfois en première ligne des femmes et des enfants, surgissent depuis les bidonvilles et les quartiers ségrégués. Elles et eux mettent en échec la contre-insurrection et bouleversent l'ordre colonial. Voici aussi l'histoire de corps opprimés qui se libèrent par eux-mêmes et en...dansant", a-t-il fait valoir.

APS

OUVERTURE DE CAPITAL

Seules concernées les entreprises en difficulté

L'ouverture de capital concernera uniquement les entreprises publiques nécessitant une recapitalisation cyclique et devrait s'établir à travers la Bourse, a indiqué jeudi à l'APS, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Interrogé par l'APS en marge d'une réunion de travail dédiée à la filière industrielle de l'électronique et de l'électroménager en présence d'opérateurs nationaux publics et privés, le ministre a fait savoir que dans le cadre de l'audit global du secteur industriel public en cours, les entreprises concernées pouvant être éligibles à une ouverture de capital seront celles nécessitant des recapitalisations répétées. "Il s'agit d'abord de faire une étude globale du secteur public pour désigner ce qui est privatisable et pour fixer les conditions d'accès aux capitaux", a souligné M. Ait Ali Braham, estimant que la meilleure option d'ouverture de capital serait à travers la Bourse pour permettre aux épargnants algériens de refinancer le tissu industriel national réduisant ainsi le recours au Trésor public. Selon le ministre, les entreprises publiques bénéficiaires, ne nécessitant pas un refinancement, ne seront pas concernées par l'ouverture de leur capital.

Réfutant l'information parue dans la presse selon laquelle un cahier des charges est en cours régissant l'ouverture du capital des entreprises publiques, le ministre a, en outre, fait savoir que cette opération "relève d'une décision gouvernementale concertée et non d'un cahier des charges". Par ailleurs, le ministre a estimé, face à la réaction de certains opérateurs économiques de la filière électronique et électroménagère, que "le taux d'intégration prévu par le décret exécutif 313-20 est objectif".

"Les taux d'intégration prévus sont objectifs car sur certains produits, nous avons atteint des



taux plus élevés dans le passé. La plupart des opérateurs ont montré leur volonté de s'engager dans cette voie", a indiqué M. Ait Ali, ajoutant que les opérateurs, voulant poursuivre une

activité d'assemblage, peuvent toujours le faire en s'acquittant des taux pleins d'imposition en vigueur.

R.N

SONATRACH-ENI

Accord renforçant le partenariat dans le bassin de Berkine

La Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe énergétique italien Eni ont signé jeudi à Alger, un accord renforçant le partenariat dans le bassin de Berkine, sous l'égide du nouveau dispositif légal et réglementaire régissant les activités d'hydrocarbures, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. "Un protocole d'accord, ayant pour objet l'élaboration d'une feuille de route fixant les démarches nécessaires en vue d'une éventuelle conclusion d'un ou de plusieurs contrats d'hydrocarbures dans le bassin de Berkine, sous l'égide du nouveau dispositif légal et réglementaire régissant les activités hydrocarbures, a été signé aujourd'hui (jeudi) entre Sonatrach et Eni", a précisé la

même source. Ce document a été paraphé par le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, et celui du groupe Eni, Claudio Descalzi, lors d'une réunion de travail tenue jeudi à Alger entre les deux responsables. Tenue dans le cadre du développement et du suivi des opportunités de partenariat entre les deux groupes énergétiques, plusieurs points d'intérêt communs ont été abordés lors de cette rencontre, à savoir : la formation dans les métiers Oil & Gas, la recherche et le développement, les énergies nouvelles, la transition énergétique ainsi que la protection de l'environnement, ajoute le communiqué. A cette occasion, les deux responsables ont réaffirmé leur "engagement pour la

mise en œuvre d'un programme ambitieux pour le renforcement des activités d'exploration et de développement dans cette zone (bassin de Berkine), à travers l'optimisation des infrastructures existantes". A l'issue de la rencontre, M. Hakkar a déclaré : "nos relations avec Eni, traditionnellement très étroites, ne peuvent qu'être confortées à travers la signature de cet accord ainsi que le déploiement de plusieurs axes, notamment, la formation et la recherche & développement". Pour sa part, le P-dg du groupe énergétique italien a mis en avant l'excellence des relations partenariales multidimensionnelles liant Eni à Sonatrach. Il a, dans ce cadre, déclaré que la signature de ce protocole d'accord "témoigne de

l'engagement pris par Eni et Sonatrach pour renforcer leur partenariat en Algérie, dans le respect d'une stratégie commune de développement accéléré des projets". En marge de cette rencontre, les deux responsables ont tenu à témoigner leur reconnaissance et gratification aux équipes de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP) pour la réalisation, en un temps record n'excédant pas les 12 mois, d'un pipeline reliant BRN à MLE sur une longueur de 180 Km. "Cette gratification vient consolider l'indéniable apport du rôle des sociétés algériennes dans l'industrie des hydrocarbures en Algérie", conclut le communiqué.

R.E

Brèves

PÉTROLE EN HAUSSE

Le Brent au-dessus des 50 dollars

Le prix du baril de pétrole brut de référence en Europe a conclu au-dessus du seuil des 50 dollars jeudi, pour la première fois depuis le 11 mars, porté par l'optimisme lié aux campagnes de vaccination contre le Covid-19. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a grimpé de 2,84% ou 1,39 dollar à 50,25 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a terminé en hausse de 2,78% ou 1,26 dollars à 46,78 dollars. "Voir les prix grimper à nouveau aujourd'hui (jeudi) est une indication claire de la confiance croissante du marché à l'égard des campagnes de vaccination" contre le Covid-19, a expliqué Bjornar Tonhaugen, analyste de Fystad alors que le Royaume-Uni a lancé la sienne mardi et que le Canada a donné un feu vert au vaccin de Pfizer/BioNtech. "Le marché se concentre désormais sur la distribution de vaccins, ce qui pourrait entraîner un pic de la demande" d'or noir, a affirmé Phil Flynn de Price Futures Group. Aux Etats-Unis, la décision de l'Agence américaine des médicaments (FDA) sur l'autorisation de ce vaccin est attendue ces jours-ci. Du côté de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses dix alliés producteurs, identifiés sous l'acronyme Opep+, un accord a été trouvé la semaine dernière pour n'ouvrir que très doucement le robinet d'or noir à partir de janvier. "L'extension des quotas de l'Opep devrait permettre au marché de se maintenir à flot pendant l'hiver.

La demande devrait ensuite augmenter tout au long de l'année prochaine pour atteindre un niveau plus normal à mesure que les vaccins seront mis sur le marché", a indiqué Stephen Innes, d'Axi. Le marché a semblé ignorer la vive hausse des stocks de pétrole brut américain. Le rapport publié mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a fait état d'une très forte hausse des stocks commerciaux de brut dans le pays, de plus de 15 millions de barils pour la semaine achevée le 4 décembre, un signal de faible demande outre-Atlantique. Ce chiffre a surpris les analystes qui s'attendaient à une légère baisse. Les Etats-Unis avaient connu une augmentation similaire de leurs stocks de brut au mois d'avril, mais une telle hausse hebdomadaire est rarissime. "Ce n'est pas tous les jours que le marché ignore la hausse des stocks de brut aux Etats-Unis, surtout de cette taille", a commenté M. Tonhaugen.

R.E

CONSEIL DES MINISTRES DE L'OPAEP

Attar présidera demain la 105ème réunion

Le ministre de l'Energie, Président de la session actuelle du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), Abdelmadjid Attar, présidera demain les travaux de la 105ème réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre régionale, qui se tiendra par visio-conférence, les ministres arabes discuteront du projet relatif au budget prévisionnel de l'Organisation pétrolière pour l'année 2021, précise la même source. Outre le rapport du Secrétaire général sur les activités du secrétariat de l'Organisation, qui sera également à l'ordre du jour, les participants focaliseront également leur discussion sur la situation de l'industrie pétrolière mondiale. Le Conseil abordera, par ailleurs, les voies et moyens pour redynamiser et développer les activités du Secrétariat de l'OPAEP en tenant compte des nouveaux changements opérés au niveau mondial ainsi que la tenue du 12ème Congrès arabe sur l'énergie. L'OPAEP a été fondée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1970. Elle compte aussi les Emirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahreïn, l'Irak, L'Egypte et la Syrie. Etahib al Kowait, l'Organisation, qui regroupe dix pays membres, a pour principale mission la coordination des politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique. Sur le plan régional, elle organise la coopération sur le développement du pétrole, les projets communs et l'intégration régionale, précise la même source.

(APS)

AFRIQUE

La relance des économies passe par la ZLECAF et l'agriculture

L'accélération de la relance des économies africaines après la crise liée à la Covid-19 passe par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la promotion de l'agriculture, ont souligné les participants à la Conférence économique africaine 2020 organisée du 8 au 10 décembre. Intervenant lors d'un panel consacré au thème "l'Afrique au-delà du COVID-19 : comment progresser vers un développement inclusif et durable", organisé par visio-conférence, les panélistes ont relevé l'importance de tirer parti de la ZLECAF et d'exploiter les sources d'énergie renouvelables pour

"mieux reconstruire" l'Afrique post-Covid. Lors de cette rencontre, qui a réuni notamment des responsables du Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP), du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que des experts et analystes africains, les participants ont souligné que la pandémie de coronavirus a accentué les défis qui pèsent sur le continent africain. Ils ont cité, particulièrement, les défis en matière de santé, de sécurité alimentaire, d'énergie et d'égalité des droits, relevant qu'aucun pays, ou groupe, ne peut à lui seul s'attaquer efficacement à

ces défis économiques et sociaux qui guettent les communautés vulnérables en Afrique. La pandémie a également fait peser un lourd fardeau sur les femmes, ont averti les participants, faisant remarquer que ce fardeau pourrait souvent être négligé par les gouvernements en raison de la multitude de statistiques, parfois contradictoires, publiées dans ce domaine. En outre, les participants à ce panel se sont mis d'accord que l'entrée en vigueur imminente de la ZLECAF devrait accélérer la relance économique du continent et accroître sa résilience face aux futurs chocs en stimulant le commerce intra-africain de biens et de services. L'édition

2020 de la Conférence économique africaine se tient par visioconférence sous le thème "l'Afrique au-delà du COVID-19 : accélérer vers un développement durable inclusif". Organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-ONU) et le PNUD, cette conférence rassemble diverses parties prenantes, y compris des décideurs politiques et des chercheurs, pour examiner les effets socio-économiques de la pandémie de Covid-19 et les mesures visant à l'atténuer et à se remettre de celle-ci.

R.E



ORAN

Des démarches pour généraliser le paiement électronique dans le tourisme

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a lancé, récemment, une opération de sensibilisation des gérants d'établissements hôteliers sur les avantages d'utilisation et de généralisation des appareils de paiement électronique en vue d'améliorer la qualité des services, a-t-on appris auprès de ses services.

Des visites sur terrain organisées dans ce cadre ont ciblé 39 établissements hôteliers parmi les 179 que compte la wilaya, a indiqué le chef du service suivi et contrôle des activités touristiques, notant que l'utilisation du paiement électronique dans le secteur du tourisme intervient en application d'une convention paraphée entre les ministères du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial et de la Poste et des Télécom-

munications.

Cette opération, qui concernera l'ensemble des établissements hôteliers, vise à sensibiliser les hôteliers sur l'importance et les avantages de fournir et de vulgariser le paiement électronique à mettre à la disposition du client au plus tard le 31 décembre, a ajouté Mourad Boudjenane.

La même direction œuvre également à inculquer la culture des transactions électroniques, à réduire les paiements en espèces et à accompagner les hôteliers dans l'utilisation de cette technique visant à améliorer la qualité des services dans les hôtels, d'autant qu'Oran s'appête à abriter les Jeux méditerranéens de 2022, selon le même responsable.

Ces sorties sont effectuées avec des représentants d'"Al-

gérie Poste" à Oran. A noter que les hôtels 4 et 5 étoiles d'Oran disposent d'appareils de paiement électronique.

Par ailleurs, ce service concerne également les gestionnaires d'agences de tourisme et de voyages et les établissements de restauration, qui doivent également fournir des dispositifs de paiement électronique et les mettre à la disposition du client dans les mêmes délais. Des correspondances ont été adressées pour cette procédure, selon la même source.

M. Boudjenane a, toutefois tenu à préciser que le paiement via le dispositif électronique, que ce soit dans les hôtels, les agences de tourisme ou les restaurants, s'effectue à la demande du client.

EL BAYADH

Production de 630 quintaux de maïs

La wilaya d'El Bayadh a ré-
lisé une production de 630
quintaux de maïs, a-t-on ap-
pris jeudi auprès de la Direction
des services agricoles (DSA).
Le chef de bureau production
agricole à la DSA, Omar Remas
a indiqué que cette expérience
est la deuxième du genre réus-
sie dans la wilaya dans deux ex-
ploitations agricoles implantées
dans les communes d'El Kheith-
er et Tesmouline sur une sur-
face globale de 13 hectares.
Cette expérience intervient au
titre du programme du secteur
visant à encourager la culture
de ce produit qui a donné des
résultats positifs avec un rende-
ment de 45 quintaux (qx) à
l'hectare. Des indicateurs, selon
M. Remas "positifs" pour le suc-
cès de la culture du maïs dans
la wilaya.

La DSA a élaboré un pro-
gramme en vue d'encourager
l'investissement dans ce genre
de cultures agricoles en vue de
l'extension de la surface réser-
vée à la production du maïs à
travers les différentes régions
de la wilaya mais aussi en vue
de réduire les coûts d'aliments
de bétail au profit des éleveurs,
a-t-on souligné.

Le secteur de l'agriculture
compte, pour la prochaine sai-
son agricole, emblaver 80 ha et
accompagner les investisseurs
et agriculteurs intéressés par
cette filière en matière de vulga-
risation agricole par les ingé-
nieurs et techniciens de la DSA

HÔPITAL D'ILLIZI

Lancement des travaux d'extension du service des urgences

Les travaux d'extension du
service des urgences mé-
dicales de l'établissement
public hospitalier d'Ilizi ont été
lancés jeudi dans le but de
promouvoir les prestations de
santé et atténuer la
pression sur les autres struc-
tures de santé.

L'opération, pour laquelle a été
mobilisé un montant de 42 mil-
lions DA, permettra le renfor-
cement du service en
équipements médicaux nou-
veaux et l'augmentation de sa
capacité d'accueil pour une
meilleure prise en charge sani-
taire des malades.

Intervenant lors du lancement
du chantier, le wali d'Ilizi, Mus-
tapha Aghamir a instruit l'entre-
prise chargée de la réalisation
de redoubler d'efforts pour li-
vrer le projet dans ses délais
fixés à dix (10) mois, eu égard
à son importance dans l'atté-
nuation de la pression quoti-
dienne sur ce service.

Le chef de l'exécutif de la wi-
laya a salué, à cette occasion,
les efforts déployés pour la
promotion des prestations de
santé, à travers divers projets
retenus en faveur du secteur
de la santé de la wilaya, en
vue d'une meilleure prise en
charge des malades.

TIZI-OUZOU

La réfection du réseau routier avance à des taux "variables"

La réfection des chemins de wilaya (CW) et communaux (CC), à Tizi-Ouzou, dotée d'une enveloppe financière de 999,662 millions de DA au titre de l'exercice 2020, avance à des taux "variables", a indiqué jeudi, Rafik Sadok, chef de service exploitation et entretien du réseau routier, à la direction locale des travaux publics (DTP).

Sur ce montant octroyé dans
le cadre du plan sectoriel de
développement (PSD), une
enveloppe de 699,662 millions de
DA est réservée à l'entretien des
sections les plus dégradées des
chemins de wilaya tandis que 300
millions de DA ont été destinés à
la réhabilitation des chemins
communaux, a-t-il dit.

"Devant l'impossibilité de prendre
en charge l'ensemble du réseau
routier de la wilaya qui s'étend sur
640 kilomètres, il a été décidé de
prendre en charge les sections les
plus dégradées en fonction de
l'importance des axes routiers", a
fait remarquer, M. Sadok.
A cet effet, "10 axes, répartis en 6
lots, ont été retenus et pour les-
quels les travaux ont été déjà lan-
cés malgré le contexte de crise
sanitaire. Les travaux enregistrent
aujourd'hui une moyenne de 30
% du taux d'avancement", a-t-il
expliqué.

Le même responsable a rappelé
que la dernière opération de ré-
fection des chemins de wilaya re-
monte à l'année 2014, ce qui a
engendré "leur dégradation, du
fait des aléas climatiques et du
passage des différents réseaux de
gaz, fibre optique et eau", a-t-il
ajouté.

Une autre enveloppe de 20 mil-
lions DA a été, également, dé-
gagée à cet effet sur le budget
primitif de la wilaya 2020 pour la
réalisation de travaux de reprofi-
lage, de grosses réparations et de
traitement des glissements.

Tout en faisant remarquer que
cette enveloppe est "insuffisante",
M. Sadok, a indiqué qu'elle a "per-
mis l'inscription de projets, dont
le confortement d'un glissement
important au niveau du CW 10



dans la commune d'Ait Yahia
(sud-est du chef-lieu de la wilaya)
à la réfection des sections dégra-
dées au niveau du CW 37 dans la
commune de Ouaguenoune"
(nord).

"Les cahiers des charges pour ces
opérations ont été approuvés par
la commission des marchés de
wilaya, l'appel d'offre a été lancé,
et nous sommes actuellement au
stade de l'analyse des offres du
choix des entreprises", a-t-il sou-
ligné.

Pour ce qui est des chemins com-
munaux, qui représentent 73 %
du réseau routier global de la wi-
laya, M. Sadok a souligné que "les
besoins sont énormes" relevant, à
ce propos, que la DTP intervient
en complément aux Assemblées
populaires communales, vu les
"insuffisances" sur les Plans com-
munaux de développement

(PCD). Il dira que les 300 mil-
lions DA alloués à cet effet, servi-
ront à la réfection de 21,95 km à
travers 5 communes dont Yakou-
rène, Fréha, Bouzguène, Tizi-
Ghennif et Souk El Tennine. Des
projets qui attendent, a-t-il pré-
cisé, "le visa de la commission des
marchés de la wilaya pour être
lancés".

S'agissant de la réalisation de la
voie express devant relier les
communes du Sud de la wilaya,
l'ensemble des études de faisabi-
lité, de trafic, géométrique et géo-
technique, ainsi que le cahier des
charges, sont "finalisées et il ne
reste que la dotation du projet de
l'enveloppe financière nécessaire",
a indiqué Noureddine Guellal,
chef de service développement à
la DTP.

Inscrite en 2013, cette route en 2
x 2 voies reliera Ain El Hammam

à Draa El Mizan sur 60 km, à tra-
vers 6 daïras, Draa El Mizan,
Boghni, Ouadhia, Ouacifs, Beni-
Yenni et Ain El Hammam ainsi
que 16 communes et devra relier,
à terme, l'autoroute Est-Ouest.
Elle sera réalisée aux caractéris-
tiques d'une route d'une vitesse de
référence de 110 Km/h de Draa El
Mizan jusqu'à Ait Toudert et de
90 Km/h de Ouacifs jusqu'à Ain
El Hammam, en relief accidenté.
Elle compte un tunnel de 1.900
mètres à Beni-Yenni, 25 viaducs,
6 échangeurs et croisera 15 routes
tout au long de son tracé.

Une demande de financement
d'un premier tronçon de 40 km a
déjà été formulée depuis 2015, a
souligné M. Guellal, précisant
qu'elle présente "l'avantage d'être
financée par tranche et réalisée en
mode de tronçons fonctionnels,
entre chaque deux échangeurs".

CONSTANTINE

Lancement d'une opération d'attribution de 477 logements

Une opération de distribution d'un
total de 477 logements de différents
segments, a été lancée jeudi, dans
la wilaya de Constantine, à l'occasion de la com-
mémoration du 60e anniversaire des mani-
festations de 11 décembre 1960.

L'opération, présidée par le wali Ahmed
Abdelhafid Saci concerne l'attribution de 380 lo-
gements promotionnels publics (LPP), à la
ville Ali Mendjeli et de 97 autres unités de lo-
gements publics locatifs (LPL) dans la com-
mune d'Ain Abid.

Les 380 LPP font partie d'un programme
de 1000 segments similaires, affectés au bé-
néfice de la wilaya de Constantine au titre de
l'exercice 2015, a précisé à l'APS, le directeur
régional de l'entreprise nationale de

promotion immobilière, Mohamed Saâdia,
soulignant que les 620 autres unités du même
programme ont été déjà réceptionnées et at-
tribuées.

Aussi, les 97 LPL sont destinés à la popu-
lation de trois (3) zones d'ombre de la com-
mune d'Ain Abid, les mechtas Kehalcha
Kebaret, Bordj M'hiris ainsi que le village de
Maâmera, a-t-on noté, relevant que ces loge-
ments représentent le reste de plusieurs quotas in-
scrits au titre de différents programmes d'hab-
itat, consacrés les années dernières à cette
commune, selon les services de l'office de
promotion et de gestion immobilière (OPGI).
Par ailleurs, dans le cadre de la célébration du
60e anniversaire des manifestations du 11 dé-

cembre 1960, deux expositions sur les por-
traits des chouchada et les livres historiques
ont été inaugurées, à la circonscription
administrative Ali Mendjeli, à côté de la pré-
sentation d'une pièce théâtrale historique sur
le colonialisme français en Algérie.

Aussi, une dizaine de moudjahidine et d'élé-
ments de la garde communale ont été hono-
rés lors d'une cérémonie organisée en
présence des autorités locales civiles et mili-
taires.

Le programme de commémoration de ces
manifestations a été entamé par la baptisation
aux noms des moudjahid Khemissi Djendeli
et Mohamed Medjani d'un CEM et d'un
groupe scolaire, implantés à la zone d'exten-
sion Sud de la ville Ali Mendjeli.

Hôpital
d'Il-
lizi

USTO/ORAN-FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature prochaine d'une convention-cadre

Une convention-cadre sera prochainement signée entre l'Université des sciences et de technologie (USTO) "Mohamed Boudiaf" d'Oran et le secteur de la formation professionnelle pour le développement de la coopération en matière de formation des formateurs des CFPA et l'utilisation de leurs installations et matériels pédagogiques pour les travaux pratiques des universitaires, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.



Pour ce faire, plusieurs visites des responsables et enseignants des différentes facultés de l'USTO aux centres et instituts de formation professionnelle sont programmées pour définir les axes de coopération et devant être couronnées par la signature d'une convention-cadre, prochainement.

Ces visites ont débuté par le déplacement, en début de semaine, d'une délégation de l'Institut des sciences techniques appliquées

(ISTA) de l'USTO à l'Institut spécialisé en enseignement professionnel d'Essenia, qui a permis de visiter les ateliers mais aussi les laboratoires de ce dernier. A ce titre, M. Gaouar Adil, directeur de l'ISTA a précisé que son Institut "s'est tourné vers les centres de formation et de l'enseignement professionnels, car disposant d'une certaine expérience dans la formation par la pratique". "Nous avons visité quelques laboratoires et ateliers et trouvé du matériel pédago-

gique qui pourrait beaucoup nous aider à programmer des séances de travaux pratiques, notamment dans les domaines de la pneumatique des automobiles et de la maintenance automobile", a-t-il fait savoir. Ainsi, les étudiants de l'ISTA pourront bénéficier des installations et matériels pédagogiques des centres et instituts de formation professionnelle. Les formateurs de ces centres et instituts bénéficieront eux aussi des meilleures techniques de

formation en vue de développer leurs performances, à travers certaines formations au sein de l'université, entre autres", a-t-il précisé. A noter que le secteur de la formation professionnelle est aussi partenaire de l'USTO au titre d'un projet "Adéquation formation emploi qualification" (Afeq), animé dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, dans la conception des parcours de Licence et Master professionnelle.

M'SILA

340 millions de DA pour équiper des établissements scolaires

Une enveloppe financière de 340 millions de dinars est mobilisée au titre de l'actuel exercice pour équiper des établissements scolaires dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé, jeudi les services de la wilaya.

Profiteront de cette opération 15 écoles primaires, 102 collèges et 38 lycées, ont précisé les mêmes services précisant que cette opération est en phase d'attribution du marché.

Après concrétisation, cette opération contribuera à améliorer les conditions de la scolarité dans les établissements implantés notamment dans les zones éloignées, a-t-on noté de même source. A noter que d'autres projets sont en cours pour la réalisation des lycées à M'sila, Souama et Houamed ainsi que des collèges d'enseignement moyen à M'sila, Berhoum, Slim, Tarmount, Houamed, et Maadid.

GUERRARA (GHARDAÏA)

38 millions de DA pour des kits solaires

Un montant de 38 millions de DA a été consenti pour l'acquisition de kits solaires au profit des habitants des zones éparses et isolées de la commune de Guerrara, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya de Ghardaïa.

Ces kits solaires seront distribués aux ménages recensés dans des hameaux enclavés, situés dans le reg et les zones de pâturage de la commune de Guerrara (120 km Nord-est de Ghardaïa) et éloignés des réseaux d'électricité conventionnelle, pour permettre à cette frange de la population de bénéficier des bienfaits de l'électricité.

L'opération vise à améliorer le cadre de vie de cette population généralement nomade, a-t-on souligné à la DAL.

La distribution et le montage des équipements d'exploitation de l'énergie solaire, composés de plaques photovoltaïques, de batteries et de câbles électriques, touchera également les zones inaccessibles recensées par les services de la wilaya, selon la même source.

Ce projet constitue une opportunité pour les populations des zones éparses qui connaissent un ensoleillement quotidien d'accéder à une source d'énergie solaire propre et durable.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans le trafic de véhicules (vol de voitures et falsification des dossiers de base), a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité. Cette opération de qualité a été mise en œuvre par la brigade de lutte contre le trafic et vol de véhicules sur la base d'une information parvenue au service de wilaya de la police judiciaire, faisant état d'un véhicule volé en France, introduit d'Europe via le port de Mostaganem, a-t-on indiqué.

Sitôt l'information confirmée avec le bureau d'Interpol, la po-



lice judiciaire a entrepris des investigations qui ont duré plus de six (6) mois et ont permis la ré-

cupération de neuf (9) véhicules de luxe sur 17 faisant l'objet d'enquête, dont 14 véhicules et

motos volés en Allemagne, France, Italie et Espagne, selon la même source.

Les enquêtes ont révélé l'implication d'administrateurs de services différents au niveau local et dans une wilaya avoisinante à Mostaganem en facilitant aux éléments de ce réseau l'introduction de véhicules volés sur le territoire national mais aussi leur immatriculation, a-t-on ajouté. La police, qui a opéré la saisie des véhicules récupérés et leurs dossiers de base, a engagé des procédures judiciaires contre les mis en cause présents dans le pays et identifié les autres qui se trouvent à l'étranger), selon la même source.



FOOT / CLASSEMENT FIFA

L'Algérie boucle l'année à la 31e place



La sélection algérienne de football a terminé l'année à la 31e place au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois de décembre a été publiée jeudi.

Sur le plan continental, l'Algérie préserve sa troisième place, derrière le Sénégal (20e) et la Tunisie (26e).

Qualifiée avant terme pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022, l'équipe nationale reprendra du service en mars prochain en disputant les deux derniers matchs des éliminatoires : en déplacement face à la Zambie (90e) et à domicile devant le Botswana (146e).

Sur les trois dernières années, l'Algérie fait mieux qu'en 2017 quand elle avait terminé l'exercice civil à

la 58e place, 2018 (67e) et 2019 (35e).

Dans le haut du tableau, la Belgique remporte pour la troisième fois consécutive le titre d'Equipe de l'année du classement mondial Fifa.

Au total, "352 matches ont eu lieu en 2020. Jamais depuis 1987 (323 matches), aussi peu de matches se sont déroulés au cours d'une année civile. 2020 a certes été grandement perturbé par la pandémie de coronavirus (Covid-19), précise la Fifa.

Vainqueurs de six de leurs huit matches en 2020, les Belges ne sont d'ailleurs pas les seuls à voir leur position inchangée. Leurs trois poursuivants - la France (2e), le Brésil (3e) et l'Angleterre (4e) - gardent en effet leur rang respectif. Seul changement dans le Top 5 par rapport à 2019, le Portugal fait

son apparition à la 5e place de la hiérarchie mondiale. La "Progression de l'année" est à mettre à l'actif de la Hongrie (40e) qui, grâce à ses gains de 44 points et 12 places, termine le cycle dans le Top 50. Sur les huit matches que les Magyars ont disputés en 2020, ils n'en ont perdu qu'un (face à la Russie). Autres progressions annuelles notables, celles de l'Equateur (56e, +41 points par rapport à décembre 2019), de Malte (176e, +32 points), du Brésil (3e, +31 points) et de la Guinée équatoriale (134e, +31 points). De son côté, le Burundi (138e) collecte 29 points et fait le bond en avant le plus significatif en grimpant de 13 places.

Le prochain classement mondial Fifa sera publié le 18 février 2021.

COMITÉ
 OLYMPIQUE ET
 PARALYMPIQUE
 DES ETATS-UNIS

Les responsables
 soutiennent
 le droit des
 athlètes
 à protester

Le Comité olympique et paralympique des Etats-Unis (USOPC) ne sanctionnera pas les athlètes américains qui protesteraient de manière "respectueuse" contre le racisme lors des JO de Tokyo-2020, et encourage le Comité international olympique à revoir ses directives.

Ce sujet a pris de l'ampleur dans le contexte des manifestations massives après la mort en mai aux Etats-Unis de George Floyd, un homme noir tué par un policier blanc, suivis de nombreuses démonstrations antiracistes sur les terrains de sport, notamment de NBA.

Le droit des athlètes à défendre la justice raciale et sociale "s'aligne absolument sur les valeurs fondamentales d'égalité qui définissent l'équipe des Etats-Unis et les mouvements olympique et paralympique", a estimé jeudi la directrice générale de l'USOPC, Sarah Hirshland.

"Nous sommes convaincus que les athlètes de la +Team USA+, (...), peuvent être une force de premier plan pour le bien collectif, et nous sommes fiers de plaider en faveur (...) de voies d'expression respectueuses des athlètes au sein de notre communauté sportive", a soutenu la présidente du comité, Susanne Lyons.

L'USOPC a de ce fait demandé au Comité international olympique (CIO) et au Comité international paralympique de mettre à jour leurs directives pour permettre "des actions pacifiques qui défendent spécifiquement les droits de l'Homme et la justice raciale et sociale", tout en les distinguant des "manifestations visant à diviser" et des "discours de haine".

Le CIO a mis à jour ses règles sur l'activisme des athlètes en janvier, bannissant toute forme de revendication sur les podiums et les terrains de sport. Mais l'instance a suggéré qu'elle était prête à assouplir sa position, et soutient les discussions menées par la Commission des athlètes olympiques pour autoriser des manières "dignes" de soutenir des actions contre le racisme.

En juin, des athlètes américains et l'icône des Jeux de Mexico 1968 John Carlos, exclu à l'époque pour avoir levé le poing contre la ségrégation raciale, avaient appelé le CIO à supprimer les règles interdisant aux athlètes de manifester leurs opinions politiques, religieuses ou raciales pendant les Jeux. Début octobre, c'était le président de la fédération internationale d'athlétisme, Sebastian Coe, qui avait estimé que les participants aux JO devraient avoir le droit de protester de manière "respectueuse". En 2019, l'USOPC avait réprimandé la lanceuse de marteau Gwen Berry pour avoir levé le poing et l'écrivain Race Imboden pour s'être agenouillé sur le podium lors des Jeux panaméricains au Pérou.

R.S

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Derby madrilène Real - Atlético, affiche de la 13^e journée

La 13^e journée du championnat espagnol de football offre, aujourd'hui, une belle affiche avec le déplacement du leader, l'Atlético Madrid, sur le terrain du Real Madrid, alors que le FC Barcelone, en perte de vitesse, doit absolument s'imposer dimanche contre Levante pour entamer sa remontée au classement.



Sacrés champions pour la dernière fois en 2014, les joueurs de Diego Simeone, qui, malgré un match en moins, comptent six points d'avance sur le Real (4e), ont l'occasion d'envoyer un message à tous leurs poursuivants. Le champion en titre a sans doute sauvé la tête de son entraîneur Zinedine Zidane en arrachant in extremis son billet pour les huitièmes de finale de Ligue des champions grâce à un succès à domicile mercredi contre le Borussia Mönchengladbach (2-0) sur un dou-

blé de Karim Benzema. L'Atlético a également arraché sa qualification pour les huitièmes de finale de Ligue des champions, en allant s'imposer mercredi en Autriche contre le RB Salzburg (2-0). La Real Sociedad, 2e à un point des "Colchoneros", semble en mesure de leur reprendre la tête du championnat en cas de contre-performance des équipiers de Joao Felix, car elle reçoit dimanche Eibar, 11e. David Silva et les siens seront néanmoins méfiants puisque cet autre représentant du florissant foot-

ball basque a obtenu ses trois victoires cette saison à chaque fois à l'extérieur, contre le Betis, Séville et Valladolid. Vaincu mardi au Camp Nou par la Juventus de Cristiano Ronaldo (3-0) en C1, le FC Barcelone, 9e à déjà 12 points du leader, n'a pas le droit à l'erreur lors de la venue de Levante, 17e. "En Liga, nous ne sommes pas là où nous voulons être, mais nous pouvons récupérer des points et c'est l'objectif de ces prochaines semaines", a souligné le gardien Marc-André ter Stegen. "Nous

jouons à domicile et plus aucun point ne peut nous échapper", a averti l'international allemand en prévision de la rencontre face à Levante dimanche au Camp Nou, alors que le Barça reste sur une défaite morose en championnat à Cadix (2-1). Demain, le Villarreal d'Unai Emery, convaincant 3e, effectue un déplacement périlleux en Andalousie chez le Betis Séville, qui n'a pas encore enregistré de match nul cette saison (5 victoires, 7 défaites).

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Trois internationaux algériens présents en 8es

Trois internationaux algériens, Riyad Mahrez (Manchester City), Mohamed Farès (Lazio Rome) et Ramy Bensebaini (Borussia Mönchengladbach), seront présents avec leurs clubs respectifs en 1/8 de finale de la Ligue des champions d'Europe de football, au lendemain de la clôture de la phase de poules, dont la 6e et dernière journée s'est disputée mardi et mercredi.

Mardi, la Lazio s'est donné beaucoup de frayeurs à domicile face aux Belges du FC Bruges (2-2), un match nul qui a suffi aux Romains pour valider leur billet au prochain tour, terminant 2es du groupe F (10 pts), derrière les Allemands du Borussia Dortmund (13 pts), vainqueurs en déplacement des Russes du Zénith St-Petersburg (2-1). Mohamed Farès a été laissé sur le banc des remplaçants à l'occasion de ce dernier match, lui qui a été titularisé une semaine plus tôt sur le terrain de Dortmund (1-1). Qualifié avant cette ultime journée, l'équipe anglaise de Manchester City n'a pas fait dans la dentelle pour dominer mercredi les Français de l'Olympique Marseille (3-0) et terminer en tête du groupe C avec 16 points, devant le FC Porto (13 pts).

Titularisé par l'entraîneur Pep Guardiola, le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez était à l'origine de l'ouverture du score des "Cityzens". L'ailier droit algérien s'est engouffré dans la défense de l'OM, poussant l'attaquant marseillais Valère Germain à effectuer une passe involontaire à Ferran Torres qui ne s'est pas fait prier pour donner l'avantage aux siens (48e). Mahrez a cédé sa place à la 66e minute à l'Argentin Sergio Agüero, auteur du deuxième but. De son côté, la formation grecque de l'Olympiakos, où évolue l'attaquant international algérien Hilal Soudani, a terminé 3e au classement de cette poule C avec trois points seulement, suffisants toutefois pour être reversée en Europa League. Les Grecs, battus à domicile par le FC Porto (0-2), comptent une différence de buts particulière favorable par rapport à Marseille (aller : 1-0, retour : 1-2). Ayant débuté cette dernière rencontre de la phase de poules sur le banc, le deuxième meilleur buteur en activité de l'équipe nationale est entré en cours de jeu (73e).

Enfin, dans le groupe B, les Allemands du Borussia Mönchengladbach se sont qualifiés en dépit de la

défaite concédée mercredi soir sur le terrain du Real Madrid (2-0), le champion d'Espagne en titre terminant leader de la poule (10 pts).

En l'absence de Ramy Bensebaini, testé positif au Covid-19, le club allemand passe pour les 1/8 de finale à la faveur du match nul entre les Italiens de l'Inter Milan et les Ukrainiens du Shakhtar Donetsk (0-0). Le Borussia Mönchengladbach a terminé à égalité de points avec le club ukrainien (8), mais se qualifie grâce aux résultats des confrontations directes (aller : 6-0, retour : 4-0).

Le Shakhtar Donetsk se consolera en disputant l'Europa League, alors que l'Inter, bon dernier, est éliminé sans gloire. Le tirage au sort des 1/8 de finale aura lieu lundi prochain à 12h00.

Les équipes premières de leur groupe recevront au match retour. Deux formations du même pays ne pourront pas se rencontrer, de même que celles ayant évolué dans le même groupe durant la phase de poules. Les matches aller auront lieu les 15 et 16 février 2021, alors que la seconde manche est fixée aux 16 et 17 mars.

R.S

ATHLÉTISME

Les Mondiaux en salle prévus en Chine reportés à 2023

Les Mondiaux en salle d'athlétisme prévus à Nanjing (Chine), déjà reportés de mars 2020 à mars 2021, ont été différés cette fois à mars 2023 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé jeudi World Athletics. Les prochains Championnats du monde en salle sont donc à présent prévus à Belgrade en mars 2022. "Au cours des dernières semaines, nous avons été en contact avec le Comité d'organisation et l'Association chinoise d'athlétisme pour faire le point sur la tenue de ces championnats compte

tenu de la situation mondiale actuelle. Il subsiste une grande incertitude quant à l'évolution de la pandémie de Covid-19 pour le début de l'année 2021", écrit World Athletics dans un communiqué. "Pour assurer la sécurité de nos athlètes et des officiels techniques, nous nous devons de prendre dûment en compte les risques liés à la présence d'un grand nombre de personnes à l'événement dans ce contexte de pandémie. Nous devons également respecter pleinement la politique de prévention du pays hôte".

Face à la période réduite de la saison en salle (de janvier à mars), qui compte cet hiver également les Championnats d'Europe à Torun (Pologne), World Athletics a préféré repousser de deux ans son événement. Alors que les Mondiaux indoor se tiennent habituellement tous les deux ans les années paires, il devrait donc y avoir trois éditions en trois ans (Belgrade en 2022, Nanjing en 2023 et dans un lieu pas encore déterminé en 2024) après un trou de quatre ans depuis ceux de Birmingham en 2018.

R.S

FOOT/ TOURNOI DE L'UNAF (U20) ALGÉRIE

Samy Faraj : " Nous avons les moyens pour atteindre notre objectif "

Le néo milieu offensif de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Samy Faraj, a estimé que l'Algérie avait les moyens d'arracher l'une des deux places qualificatives à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 en Mauritanie, à deux jours du départ de la délégation pour Tunis, en vue de la participation au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu du 15 au 27 décembre.



"Nous travaillons bien, on est prêts pour le départ samedi vers la Tunisie. Nous avons un bon groupe et les moyens d'aller très loin dans le tournoi. On sait tous qu'il s'agit d'une échéance importante, on fera tout pour se qualifier à la CAN-2021 et rendre fiers les Algériens", a indiqué le sociétaire du FC Sochaux (France), dans un entretien vidéo diffusé jeudi sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF). La sélection des U20 entamera le tournoi de l'UNAF face à son homologue tunisienne le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis). Les juniors algériens affronteront ensuite la sélection marocaine le 18 décembre, pour le compte de la deuxième journée, avant d'enchaîner face à la Libye, le 21 du même mois. Les coéquipiers de Merouane Zerrouki (Paradou

AC) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Égypte le 24 décembre. "Franchement, mon intégration s'est bien passée, j'ai été très bien accueilli, je suis très content. J'ai été contacté par les recruteurs algériens, ils m'ont mis très à l'aise, ils m'ont parlé du projet sportif, qui consiste à monter une bonne équipe, j'ai aussitôt été convaincu par le discours et j'ai fini par donner mon accord et opter pour l'Algérie", a ajouté Faraj, qui a décliné une proposition de l'équipe marocaine. Avant d'enchaîner : "Non, je n'ai pas une pression particulière. Nous avons un groupe, un collectif, c'est tout le monde qui doit s'y mettre pour la réussite de cette équipe". Enfin, Samy Faraj n'a pas caché son ambition de rejoindre un jour l'équipe nationale A. "Mon objectif personnel est d'aller le plus loin

possible et de jouer pour l'équipe nationale A, mais cela doit passer d'abord par les U20 et les U23. Donc, il faut être bon et prêt, et essayer Inchallah d'aller plus haut", a-t-il conclu. Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des U20, Saber Bensmaïn, a convoqué 30 joueurs, dont 8 évoluant à l'étranger, en vue du tournoi de l'UNAF. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

R.S

Brèves

FOOT / TOURNOI UNAF (U17)

La sélection algérienne en stage du 12 au 18 décembre à Alger

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) sera de nouveau en stage de préparation du 12 au 18 décembre à Alger dans le cadre de sa préparation pour le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) qui aura lieu à Alger en janvier 2021 et sera qualificatif à la CAN de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi. Les cadets algériens passeront les deux premiers jours du stage dans un hôtel à Ben Aknoun avant de rejoindre le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa lundi jusqu'à la fin du regroupement le 18 décembre. Ces deux jours à passer loin du CTN sont dictés par les mesures sanitaires que la direction du centre prend pour désinfecter les lieux après le départ de la sélection U20, explique la FAF. En prévision de ce stage, le staff technique national, sous la conduite du duo Mohamed Lacet - Mourad Slatni, a convoqué 23 joueurs dont quatre de l'Académie FAF et autant du Paradou AC. Les coéquipiers de Hamza Boualem disputeront, au cours de ce rassemblement, deux rencontres amicales : lundi face aux U21 du NA Hussein-Dey et mercredi contre les U21 du MC Alger.

C'est le cinquième stage de suite de l'équipe depuis le mois de septembre. Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana (Aïn Defla), suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs, puis un troisième début novembre avec 25 éléments et un quatrième du 19 au 25 novembre au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès.

Liste des 23 joueurs convoqués : Hamza Boulem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Boudedja Amayas (JS Kabylie), Boumenguouche Abdelaziz (Académie FAF), Zaoui Salaheddine (Académie FAF), Khoumari Abdelhak (JS Saoura), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Ait Ziane Zakaria (ES Sétif), Cheroudi Brahim El Khalil (ASO Chlef), Bouzahzah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abderezak (DRB Tadjenant), Zaimche Rafik Moataz (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménail), Bouaichouli Najdi (MC Alger), Rouahbi Mouley Soufi (FCB Frenha), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Benahmed Zineddine (RC Relizane).

R.S

FOOT / LIGUE 1 - JS KABYLIE

La LFP délivre une dérogation à l'entraîneur Bouzidi

Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, Youcef Bouzidi, a obtenu une dérogation de la part de la Ligue de football professionnel (LFP) pour pouvoir diriger son équipe sur la main courante, a annoncé jeudi le club pensionnaire de la Ligue 1 dans un communiqué. Le document "est valable pour 15 jours. L'entraîneur Bouzidi sera sur le banc vendredi face au CR Belouizdad et lors du prochain match en déplacement face à l'ASO Chlef", a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook, précisant que "cette dérogation est délivrée en attendant la régularisation du dossier de qualification". Youcef Bouzidi a été nommé entraîneur des "Canaris" en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, dont le contrat a été résilié en raison d'un problème lié à la licence d'entraîneur. Bouzidi, dont il s'agit du deuxième passage à la JSK après un premier effectué lors de la saison 2017-2018, a suivi son premier match, disputé vendredi dernier en déplacement face au MC Oran (0-0), à partir de la tribune, faute d'avoir une licence. Après deux rencontres disputées, la JS Kabylie compte deux points au compteur, elle qui s'est fait accrocher lors de la journée inaugurale à domicile par le CA Bordj Bou Arréridj (0-0).

R.S

FOOT - LIGUE 2 / ASM ORAN :

La signature de l'entraîneur Benchadli retardée

L'entraîneur Djamel Benchadli a indiqué, jeudi, avoir donné son accord de principe pour diriger l'ASM Oran, mais l'ambiguïté entourant le maintien ou non du championnat de Ligue 2 retarde son engagement officiel avec le deuxième club de la capitale de l'Ouest. "J'ai rencontré, il y a quelque temps, le manager général de l'ASMO, Houari Benamar, qui m'a proposé de prendre en main la barre technique de son équipe. Je lui ai donné mon accord de principe, en

attendant de rencontrer le président du club", a déclaré Benchadli à l'APS. "Il est clair que le flou entourant toujours le championnat de Ligue 2 est pour quelque chose dans l'interruption de mes contacts avec l'ASMO, surtout que tous les clubs de cette division ne sont pas encore autorisés à reprendre les entraînements", a-t-il ajouté. En raison de la pandémie de coronavirus qui touche le monde entier depuis le début de cette année, seul le championnat de Ligue 1 a été autorisé à reprendre ses droits

en Algérie, rappelle-t-on. Benchadli, qui exerce également comme enseignant au niveau de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports d'Ain Turk (Oran), a estimé, en outre, "qu'en raison du grand retard accusé pour le lancement des préparatifs de la Ligue 2, le championnat, s'il venait à être maintenu, risque de ne pas s'achever à temps". "Quand on sait que pour la nouvelle saison, il y aura 36 clubs en compétition répartis sur deux groupes, il sera très

difficile de la terminer avant l'été prochain, d'où la nécessité, à mon avis en tant que technicien, de revoir le système de compétition pour cet exercice exceptionnel", a-t-il commenté. En attendant de relancer les contacts avec Benchadli, la direction de l'ASMO, dont l'équipe a été reléguée en deuxième palier depuis cinq saisons, a procédé au recrutement d'une douzaine de joueurs après que son effectif a connu un départ massif des éléments de l'exercice passé.

R.S

Brèves

REJETANT LA COLONISATION ISRAËLIENNE

Le Royaume-Uni soutient une solution à deux Etats

Le ministre d'Etat britannique aux affaires du Commonwealth et des Nations unies, Lord Tariq Ahmad a déclaré jeudi que son pays soutenait la solution à deux Etats pour régler le conflit israélo-palestinien et qu'il rejetait les activités de colonisation israéliennes en Cisjordanie. Lors d'un entretien téléphonique avec le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, le responsable britannique a déclaré que son pays maintiendrait son soutien à l'autorité palestinienne et à ses institutions. "De plus, nous maintiendrons notre soutien financier à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA)", a ajouté le ministre britannique. De son côté, M. Al-Maliki a salué la position britannique sur la question palestinienne, en particulier alors que ce pays est confronté à de nombreux défis lors de cette "étape critique", selon un communiqué de presse publié par le bureau de M. Al-Maliki.

SOMALIE

Nouvelles frappes américaines avant le retrait militaire annoncé

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi avoir effectué deux frappes aériennes contre des experts en explosifs des terroristes shebab affiliés à Al-Qaïda, avant le retrait annoncé de la majorité des forces américaines au sol. Les frappes, menées dans les environs de Jilib (sud), ont permis d'éliminer "des terroristes connus pour jouer un rôle important dans la production d'explosifs pour les shebab", a précisé dans un communiqué le commandement américain pour l'Afrique (Africom). L'armée américaine affirme que selon les premières constatations, aucun civil n'a été blessé ou tué. Le chef des forces spéciales en Afrique, le général Dagvin Anderson, a indiqué qu'il entendait ainsi protéger le retrait de ses soldats, qui forment et conseillent l'armée somalienne. Le président sortant des Etats-Unis Donald Trump a ordonné début décembre le retrait de la "majorité" des 700 soldats américains déployés en Somalie "d'ici début 2021", juste avant son propre départ du pouvoir.

SYRIE

L'explosion d'une voiture piégée tue 16 personnes

Un total de 16 personnes, dont trois soldats turcs, ont été tuées et 12 autres blessées jeudi par une explosion qui a frappé la province de Hassaké, au nord-est de la Syrie, a rapporté une ONG syrienne. L'explosion a été causée par une voiture piégée qui a foncé sur un poste de contrôle des groupes soutenus par la Turquie dans la ville de Ras al-Ain, dans la province de Hassaké, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Le bilan comprend des civils et des combattants ainsi que trois soldats turcs, a déclaré cette ONG basée au Royaume-Uni. L'explosion est la dernière d'une série d'attentats visant des zones contrôlées par les rebelles soutenus par la Turquie dans le nord-est et le nord de la Syrie.

EXPLOSION AU PORT DE BEYROUTH

Le Premier ministre Diab et trois ex-ministres inculpés



Un juge libanais chargé de l'enquête sur l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth en août, a inculpé le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab et trois anciens ministres de négligence, a indiqué jeudi une source judiciaire.

M. Diab a démissionné quelques jours après l'explosion, qui a fait plus de 200 morts et 6.500 blessés, mais il continue de gérer les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau gouvernement. La déflagration a été déclen-

chée par un incendie dans un entrepôt abritant depuis des années, de l'aveu des autorités, des tonnes de nitrate d'ammonium sans précaution. Début décembre, les donateurs institutionnels ont dévoilé un plan destiné à reconstruire Beyrouth et à aider sa popula-

tion après l'explosion au port, estimant à 2,5 milliards de dollars sur dix-huit mois les fonds nécessaires. Le plan "de réforme, de relèvement et de reconstruction" ou "cadre 3RF" a été conçu par l'Union européenne, les Nations unies et la Banque mondiale.

CRISE POLITIQUE EN RDC

L'Assemblée vote en faveur de la destitution de sa présidente

L'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo a voté jeudi soir en faveur de la destitution de sa présidente pro-Kabila, étape cruciale dans l'offensive du président Félix Tshisekedi pour renverser la majorité parlementaire fidèle à son prédécesseur Joseph Kabila. Les députés ont voté pour la "déchéance" de leur présidente pro-Kabila Jeanine Mabunda par 281 voix, contre 200 voix pour son maintien au "perchoir", avec une abstention et un bulletin nul. Jusqu'à présent, les partisans de Joseph Kabila revendiquaient une majorité de plus de 300 députés sur 500 depuis les élections législatives du 30 décembre 2018.

"C'est le tournant du quinquennat" de Félix Tshisekedi, s'est félicité sur Twitter l'un de ses proches collaborateurs, Michée Mulumba. "Avec la chute de la présidente de l'Assemblée nationale, c'est la majorité FCC (ndr: le Front commun pour le Congo, le rassemblement des partis pro-Kabila) qui vient d'être renversée et de belle manière", a réagi un député présent dans la salle des séances, où les résultats ont été salués par des cris de joie. Proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 30 décembre 2018, le président Tshisekedi gouvernait depuis janvier 2019 en coalition avec les forces de son prédécesseur, majoritaires à l'Assemblée et au Sénat.

LÉGISLATIVE AU VENEZUELA

La coalition au pouvoir remporte 253 des 277 sièges

La coalition au pouvoir au Venezuela, dirigée par le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV), a remporté 253 sièges sur 277 à l'Assemblée nationale, à la suite des élections législatives du 6 décembre, a annoncé jeudi le Conseil national électoral (CNE). Selon le CNE, la coalition a obtenu 4.317.819 votes, soit 69,32% des suffrages exprimés. Le deuxième parti le plus représenté sera l'Action démocratique (AD), qui a obtenu 433.113 voix (6,95%) et onze sièges à l'Assemblée nationale. Avanzada Progresista (Avancée progressiste) et El Cambio (Le Changement) ont remporté trois sièges chacun. Les résultats des élections pour pourvoir trois sièges législatifs représentant les peuples autochtones n'ont pas encore été annoncés. Le taux de participation a atteint un peu plus de 30%, a indiqué le CNE. L'Assemblée nationale nouvellement élue se réunira le 5 janvier.

MOZAMBIQUE

L'armée repousse les terroristes près d'installations gazières

L'armée mozambicaine a repoussé jeudi les terroristes qui avaient pris le contrôle d'un village dans le nord du pays, à proximité d'installations gazières stratégiques, a indiqué une source militaire. Les terroristes avaient attaqué lundi soir Mute, situé seulement à une vingtaine de km de la péninsule d'Atungi, centre névralgique

d'un projet qui représente l'un des plus gros investissements en Afrique et auquel participe notamment le groupe français Total. "Après deux jours de combats intenses, nous sommes parvenus à reprendre le village", a affirmé une source militaire déployée à proximité, au port de Palma, dans la province de Cabo Delgado. Mute a longtemps servi de zone

tampon entre les installations de gaz naturel et le port stratégique pour l'acheminement des infrastructures, Mocimboa da Praia, contrôlé par les jihadistes depuis août. L'attaque a conduit Total à suspendre les travaux de construction sur le site du projet, selon des sources mozambicaines. Les attaques terroristes, qui ont

débuté en 2017, montent en puissance dans la province à majorité musulmane de Cabo Delgado, frontalière avec la Tanzanie. Elles ont déjà fait, selon l'ONU et des ONG, plus de 2.300 morts, dont une majorité de civils. Et plus de 500.000 déplacés, d'après les derniers chiffres gouvernementaux.

APRÈS BAHREÏN ET LES EMIRATS ARABES UNIS

Le royaume du Maroc normalise ses relations avec Israël

L'idée était dans l'air du temps. Si la monarchie du Maroc ne normalise pas, qui d'autre pourrait le faire. C'est officiel, le Maroc normalise ses relations diplomatiques avec Israël.



L'annonce a été faite, jeudi, par le président américain Donald Trump. «Une autre avancée HISTORIQUE aujourd'hui!», a écrit sur Twitter le président américain. «Nos deux GRANDS amis, Israël et le Royaume du Maroc, ont accepté de normaliser complètement leurs relations diplomatiques - un grand pas en avant pour la paix au Moyen-Orient!». La question de la normalisation des relations entre Rabat et Israël avait été relancée en février dernier à l'occasion d'une visite officielle au Maroc du chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. A l'époque, des médias israéliens assuraient que le Maroc serait prêt à faire un geste en contrepartie d'un soutien américain à la position du Maroc sur le Sahara occidental. Avec le Maroc, la gamme des pays arabe à reconnaître l'état hébreux s'élargit significativement. Dans le cadre des accords dits d'Abraham, menés par la Maison Blanche, Bahreïn et les Emirats arabes unis avaient accepté de normaliser leurs relations avec Israël. Le Soudan a également donné son accord de principe pour en faire de même, et selon Jared Kushner, le conseiller du président américain, la reconnaissance d'Israël par l'Arabie saoudite est «inévitable». Et, il n'y a aucune raison de pas le croire, malgré le démenti des saoudiens sur une rencontre entre des responsables des deux pays. D'autres rumeurs évoquent, également, des pré-

paratifs irakiens dans le même sens. Pour beaucoup, les pourparlers libano-israéliens concernant le traçage des frontières cachent, en vérité, des négociations sur une éventuelle normalisation des relations diplomatiques. Faut-il rappeler que la Mauritanie fut le premier pays maghrébin à normaliser, pour un certain temps, avant que les autorisés se rétractent sous la pression de la rue. L'Algérie reste parmi les rares pays arabe à résister. Le président de la république a clairement annoncé la couleur. L'Algérie ne normalise pas avec un pays qui continue à coloniser la Palestine et spolier sa terre. Entre temps, la guerre au Sahara occidental a refait surface. Selon le professeur, Zoubir Bakhouch, la normalisation avec Israël est le prix à payer pour recevoir en retour la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara occidental. Donald Trump, qui quittera la Maison Blanche le 20 janvier, a ainsi annoncé dans le même sur Twitter qu'il avait signé jeudi une proclamation reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. «La proposition sérieuse, crédible et réaliste du Maroc sur le plan d'autonomie est la seule base pour une solution juste et pérenne afin d'assurer paix et prospérité!», a-t-il écrit. «Le Maroc a reconnu les Etats-Unis en 1777. Il est donc approprié que nous reconnais-

sions leur souveraineté sur le Sahara occidental», a-t-il ajouté. Le président de la Commission défense du Sénat américain, James Inhofe, s'est dit jeudi «attristé» et «décu» par la décision du président américain sortant, Donald Trump, de reconnaître la prétendue marocanité du Sahara occidental, soulignant qu'une telle démarche ne changeait en rien les positions de la communauté internationale à l'égard du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «L'annonce de la Maison Blanche d'aujourd'hui alléguant la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental est choquante et profondément décevante. Je suis attristé que les droits du peuple du Sahara occidental aient été troqués», regrette l'influent sénateur républicain dans un communiqué. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, quant à lui, «a une position inchangée» sur le Sahara occidental après la décision du président américain Donald Trump de reconnaître la souveraineté du Maroc sur ce territoire, a déclaré jeudi son porte-parole Stéphane Dujarric. A. Guterres «pense [...] que la solution à cette question peut toujours être trouvée sur la base des résolutions du Conseil de sécurité», a ajouté le porte-parole lors de son point-presse quotidien.

Aziz T.

POLISARIO

La décision de Trump ne change pas le statut de la cause sahraouie

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont condamné fermement jeudi la décision du président américain sortant, Donald Trump de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé, la qualifiant de «violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale». «La position annoncée par Trump qui constitue une violation flagrante de la charte de l'ONU et de la légalité internationale entrave les efforts de la communauté internationale visant à trouver une solution pacifique au conflit de la République sahraouie et le Royaume du Maroc», indique un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. «Ce pas intervient à un moment où l'occupant marocain a violé le cessez-le-feu après son agression le 13 novembre dernier», a ajouté la même source. Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont souligné que «la décision du Président Trump ne change en aucun cas le statut de la cause sahraouie et que la Communauté internationale ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, étant la propriété du peuple sahraoui». Ils ont noté, en outre, «avec étonnement la concomitance de cette décision avec la célébration de la journée internationale des droits de l'Homme coïncidant avec le 10 décembre et

à l'approche du 60 anniversaire de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, ce qui constitue une violation flagrante sur le plus sacré des droits, à savoir le droit des peuples à l'autodétermination». Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont appelé «les Nations unies et

l'UA à condamner cette décision irréfléchie et à faire pression sur le Maroc pour mettre un terme à la colonisation du Sahara occidental». «Le peuple sahraoui poursuivra sa lutte armée afin de recouvrer sa souveraineté avec tous les moyens et les sacrifices possibles», conclut le communiqué.

R.I

La Russie condamne la décision américaine sur le Sahara Occidental

La Russie a qualifié la décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental de «violation du droit international. La diplomatie russe dénonce la décision de Washington de reconnaître unilatéralement la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Un territoire, considéré par l'Onu comme «un territoire non autonome». La diplomatie russe, par la voix du vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhail Bogdanov, a déclaré, ce 11 décembre que la décision «unilatérale» américaine est en porte-à-faux avec les décisions onusiennes. «Ce que les Américains ont fait ici, c'est une décision unilatérale qui sort complètement du cadre du droit international», a martelé le diplomate russe. M. Bogdanov, cité par les médias russes, a proposé de la décision américaine de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La question du statut du Sahara occidental oppose depuis des décennies Rabat aux indépendantistes sahraouis. La décision ne respecte pas non plus «les décisions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquelles les Américains eux-mêmes étaient d'accord», ajoute le responsable russe.

R.I

FACTIONS PALESTINIENNES

Large condamnation de la normalisation marocaine avec l'entité israélienne

Les factions palestiniennes ont condamné jeudi la décision marocaine de reprendre les contacts officiels et diplomatiques avec l'entité israélienne dans les plus brefs délais, estimant que «les accords de normalisation avec les pays arabes ne conféreront à l'entité sioniste aucune sécurité ou légitimité».

Dans ce cadre, le mouvement palestinien de résistance islamique (Hamas) a affirmé que la décision de normalisation Maroc-Israël était «une erreur politique qui ne sert pas la cause palestinienne».

A ce propos, le porte-parole du mouvement Hamas, Hazem Kacem a qualifié dans une déclaration à la presse cette décision «d'erreur politique qui ne sert pas la cause palestinienne et encourage l'occupant à renier les droits de notre peuple», ajoutant «l'Etat d'occupation tire profit de la normalisation pour renforcer sa politique agressive contre notre peuple et ses visées colonialistes». Pour sa part, le porte-parole du mouvement «Jihad islamique palestinien» a qualifié la normalisation du Maroc avec Israël de «trahison d'El Qods et Palestine» et de «nouveau revers pour le régime marocain». Et d'estimer que les Etats-Unis et Israël «utilisent les tensions prévalant dans la région pour extorquer les régimes politiques», en leur faisant choisir entre «la continuité des tensions et crises ou la soumission aux diktats». Le responsable a qualifié la normalisation de «politique néocoloniale».

De son côté, le Front populaire de libération de la Palestine a condamné cet acte, soulignant que «l'annonce de normalisation entre le Maroc et l'ennemi sioniste est un jour noir dans l'histoire de notre peuple et notre nation arabe».

S'indignant des «déclarations successives de normalisation avec l'ennemi sioniste», le Front a mis l'accent sur la nécessité de conjurer les efforts nationaux et arabes pour faire face à ces régime et leur trahison. Il a appelé également à «la protection des droits et des objectifs de notre nation arabe, à savoir les droits et objectifs palestiniens en termes de libération et d'union». Le mouvement palestinien «Al-Ahrar» a estimé, lui, que cette annonce n'était pas une «surprise», relevant que la «position du régime marocain qui est condamnable et rejetée» lui retire toute légitimité en ce sens qu'elle jette du discrédit sur tous «les titres religieux dont il se vantait et utilisait pour marchander les causes des peuples de la nation arabo-musulmane».

A son tour, le mouvement palestinien «El Moudjahidine» a qualifié l'annonce de normalisation Maroc-entité sioniste de «nouveau coup dur porté à la Nation», soulignant que cette décision «ne reflétait pas la volonté du peuple marocain frère». Les accords de normalisation avec les états arabes «ne conféreront aucune sécurité ni légitimité à l'entité sioniste vis-à-vis de notre Nation. Ils infligeront au contraire la honte à leur auteurs et metteurs en œuvre», a ajouté le même mouvement.

R.I

Casse-tête à l'Otan

Personne n'a contesté les règles de Otan durant la Guerre froide, sauf la France. Mais au vu de ses dérives depuis 2001, chacun de ses membres (sauf la Turquie) songe à en sortir, y compris les USA pour qui elle est pourtant indispensable. Le rapport interne montre ce qu'elle devrait devenir illustre ses contradictions et la difficulté à la réformer.

Alors que l'hyper-puissance états-unienne est en déclin avancé et que le président Donald Trump avait évoqué une possible sortie de son pays de l'Otan, les États-membres s'intéressent sur l'avenir de l'alliance atlantique. C'est pourquoi, son secrétaire général, Jens Stoltenberg, a institué en avril une Commission de réflexion, composée de 10 personnalités atlantistes, pour définir ce que serait l'Otan en 2030.

Son objectif était de redéfinir l'alliance comme ce fut le cas, en 1967, après la sortie de la France du commandement intégré et alors que la période de vingt ans durant laquelle il n'était pas possible de sortir du Traité allait prendre fin.

À l'époque le ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Harmel, avait entrepris de coordonner une très vaste consultation en prenant en compte la volonté française d'indépendance nationale. S'adaptant à la logique du président Charles De Gaulle, il distingua les aspects politiques (le Traité), des aspects militaires (l'Organisation).

Bien sûr, Pierre Harmel était fondamentalement acquis à la domination états-unienne sur le « Monde libre ». En tant que démocrate-chrétien, il était opposé à l'URSS tout autant pour son athéisme que pour ses principes collectivistes. À ce titre, il s'était engagé dans le Mouvement des dirigeants chrétiens [1] organisé par le Pentagone.

Le nouveau groupe de réflexion vient de rendre son rapport, le 25 novembre 2020.

Contrairement aux attentes, il n'imagine pas de nouveaux horizons, mais appelle à se recentrer sur ce qui unit les États-membres : les « valeurs communes » définies par le Traité constitutif de l'Alliance : « les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit » [2]. De fait, les principes de la démocratie viennent d'être violés aux États-Unis par les fraudes électorales, tandis que les libertés individuelles ont été restreintes dans chaque État membre à l'occasion de l'épidémie de Covid-19. Quant au règne du droit, il n'existe plus en Turquie.

PRÉAMBULE

Ici, un préambule s'impose. Jamais l'Otan n'a été une « alliance » au sens d'une libre association de partenaires visant à renforcer leur défense. Au contraire, dès sa fondation, tous ont été contraints d'accepter un commandement militaire éternel des États-Unis et de lui obéir. Dans la pratique, l'Otan est une légion étrangère au service des Anglo-Saxons : le Pentagone en premier, Whitehall en second. Cette violation flagrante du principe de souveraineté énoncé par la Charte de l'Onu a contraint l'Otan à pratiquer un discours biaisé.

Sa noble et belle rhétorique ne doit pas masquer son management de voyou. - Durant la Guerre froide, les Anglo-Saxons utilisèrent un service secret de

l'Alliance pour veiller à ce que les États-membres acceptent toujours leur commandement. Ils constituèrent un réseau stay-behind, prétendument pour résister en cas d'invasion soviétique. Cependant ils n'utilisèrent ce réseau que pour éliminer toute velléité d'indépendance. Ils organisèrent des assassinats de dirigeants et suscitérent des coups d'État chez leurs partenaires. Ces faits sont aujourd'hui enseignés dans les académies militaires anglo-saxonnes et ont été étudiés en détail par de nombreux historiens [3].

- Ce système perdure depuis la fin de la Guerre froide sous une autre forme. Chaque État-membre a été sommé d'autoriser par écrit les Anglo-Saxons à les espionner avec l'aide de leurs propres fonctionnaires, ainsi que l'a révélé Edward Snowden et qu'on a pu le constater encore le mois dernier au Danemark [4].

- Enfin le commandement militaire anglo-saxon n'hésite pas à violer les statuts de l'Alliance lorsque cela l'arrange. Ainsi, c'est lui, et non pas le Conseil atlantique qui y était opposé, qui a décidé le bombardement de la Libye et le renversement de Mouamar el-Kadhafi.

UNE COMMISSION SOUS SURVEILLANCE

Dans ces conditions, il serait naïf de croire que la Commission de réflexion ait eu la liberté de penser par elle-même. Elle était présidée par Wess Mitchell, ancien assistant du secrétaire d'État Rex Tillerson pour les affaires européennes et eurasiatiques ;

Il se trouve que Wess Mitchell est l'auteur d'une surprenante étude, La Doctrine du Parrain [5], qui ne figure pas sur sa biographie diffusée par l'Otan. Il y compare les trois principales écoles de politiques étrangères US aux méthodes des trois fils du « parrain », Don Vito Corleone, les héros des livres de Mario Puzo et des films de Francis Ford Coppola. Il y prêche pour un mélange de soft et de hard power, incluant les techniques mafieuses.

Or, comment ne pas retrouver ces méthodes dans des opérations de chantage dont plusieurs autres membres de la commission ont fait l'objet dans les années passées. Attention : les éléments que nous allons présenter ne signifient pas que certains membres de la commission ont commis des crimes très graves, mais qu'ils en ont eu connaissance et les ne les ont pas dénoncés.

Prenons le cas de Thomas de Maizière, ancien directeur de la Chancellerie fédérale, puis ministre de l'Intérieur et de la Défense allemand [6]. Laissons de côté son indiscutable sponsoring par des think-tanks US. Avant de devenir le bras droit d'Angela Merkel, cette illustre personnalité a été, entre autres, ministre de l'Intérieur de Saxe (2004-5), fonction au cours de laquelle il a eu à connaître l'affaire du « marais saxon » (Sachsen-sumpf). Il a considéré les informations recueillies par ses services comme « sérieuses », mais ne les a pas transmises à la Justice. Il s'agissait d'une affaire de prostitution de mineures impliquant de

hautes personnalités locales. Elle a resurgi des années plus tard, lorsque Thomas de Maizière devint ministre de la Défense, avec la révélation de plusieurs faits qui avaient été étouffés, des remises en cause de témoignages, et des débats parlementaires [7].

Ou encore le cas d'Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Élysée (1991-95) puis ministre français des Affaires étrangères (1997-2002). Lorsqu'il était le plus proche collaborateur du président François Mitterrand [8], il fut piégé par l'Otan dans une maison où il se rendait deux fois par mois pour participer au Conseil municipal du petit village dont il était l'élu. Sous ses yeux insouciantes des membres néo-nazis du réseau stay-behind de l'Otan y installèrent le plus grand studio de pornographie infantile en Europe [9]. L'affaire fut étouffée. De sa propre initiative, le responsable de la sécurité de l'Élysée fit disparaître deux acteurs dont un de « crise cardiaque ». Cependant la mort du second, probablement assassiné par un policier de Renseignement venu abusivement l'interpeller à son domicile, ne passa pas inaperçue et provoqua un débat au Parlement [10].

Dans ces deux cas, la vérité n'ayant pas été exposée, les membres de la Commission sont susceptibles de faire l'objet de chantage.

UN RAPPORT RÉVÉLATEUR DES CONFLITS INTERNES

Le rapport de la Commission de réflexion, intitulé Otan 2030 : unis pour une nouvelle ère (NATO 2030 : United for a New Era), est très éclairant, plus par ce qu'il aurait dû contenir, mais ne dit pas, que par ce qu'il explicite.

- En premier lieu, il insiste lourdement sur les « valeurs communes », ce qui résonne comme une accusation contre les États-Unis et la Turquie. Il propose de non plus de réagir aux manquements constatés (ce qui est en pratique impossible contre Washington), mais de prendre des initiatives avant que ces valeurs aient été violées. Une manière comme une autre de faire du passé table rase et d'exiger que cela ne se reproduise plus.

- Il désigne la Russie comme le seul rival actuel et la Chine comme le prochain. - Il récapitule toutes les opérations de l'Otan dans sa zone géographique et hors de cette zone, à l'exception de la destruction de la Libye. On se souvient que cette décision avait été prise par le commandement anglo-saxon dans le dos du Conseil atlantique. Cet « oubli » manifeste une rancœur. Or, traitant du Sud, le rapport souligne que lorsque les voisins de l'Otan sont plus sûrs, l'Otan est plus sûr ; une manière détournée de rejeter la doctrine Rumsfeld/Cebrowski de destruction systématique des structures étatiques du « Moyen-Orient élargi » et donc de remettre en cause la destruction de la Libye. Rappelons qu'en 2011, au moment de cette guerre, Mouamar el-Kadhafi était devenu un allié des États-Unis. Il avait

été félicité par le président Bush fils, notamment pour avoir renoncé au nucléaire, et avait accepté de confier à Mahmoud Jibril la réorganisation de son économie. Or, du jour au lendemain, Jibril devint le chef de l'opposition et l'Otan somma el-Kadhafi de partir.

- Concernant le contrôle des armements, la Commission zappe le traité de l'Onu sur le désarmement nucléaire qu'elle a par ailleurs fermement condamné. Elle renvoie aux travaux de Pierre Harmel, en 1967, et à l'affirmation du double objectif de la dissuasion et de la détente. Là encore, il s'agit d'une condamnation de la dérive actuelle de l'Organisation qui renforce son arsenal tout en rejetant les propositions du président Poutine en matière de désarmement.

- À propos des ressources énergétiques, il pose comme une évidence le droit de l'Otan à assurer son plein accès aux ressources d'hydrocarbures dans le monde quels que soient les besoins des autres puissances.

- Concernant la guerre de l'information, la Commission de réflexion invite l'Organisation à s'appuyer sur les citoyens. Sans remettre en cause l'appel d'offre du 15 octobre 2020, elle approuve les objectifs du Centre d'excellence des communications stratégiques de Riga, mais en conteste donc les méthodes.

- Traitant de l'unité de l'alliance, la Commission souligne l'engagement de tous à défendre un membre lorsqu'il est attaqué (article 5). Elle explique alors, faisant allusion au comportement de la Turquie, que cet engagement ne pourra être tenu que si chaque État-membre respecte strictement les « valeurs communes » de l'Organisation. Depuis la publication du rapport, le secrétaire d'État US, Mike Pompeo, est venu dire à ses homologues tout le mal qu'il pensait de la Turquie. Il rendait ainsi possible une exclusion d'Ankara de l'alliance, voire une éventuelle guerre contre lui.

Non sans humour, la Commission suggère la création d'un Centre d'excellence pour la résilience démocratique. - À propos du fonctionnement de l'alliance, la Commission tente de prévenir une nouvelle violation des statuts de l'alliance sous prétexte d'une urgence comme ce fut le cas pour la destruction de la Libye. Elle préconise donc des consultations le plus en amont possible, notamment avec l'Union européenne et les partenaires de la zone Indo-Pacifique susceptibles d'adhérer à l'Otan.

CONCLUSION

Malgré les pressions exercées sur des membres de la Commission consultative, celle-ci n'a pas érudé les vrais problèmes, mais s'est abstenue de les expliciter. Chacun est conscient que l'alliance est un outil de domination des Anglo-Saxons, ceux qui souhaitent s'en affranchir tentent de ne pas se laisser embarquer à leurs frais dans de nouveaux conflits.